

VAGUES DE RUPTURE DES
RELATIONS ET MANDATS
D'ARRÊT DE LA CPI
CONTRE LES CRIMINELS
DE GUERRE SIONISTES
**Sale temps
pour Israël**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 3 - samedi 4 mai 2024 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6134 - 21^e année

DÉCÉDÉE À L'ÂGE
DE 74 ANS
**Hasna
El-Becharia,
une icône
de la musique
Diwane**

P 6

P 19

LE CMA SE DÉMARQUE DES PROPOS DE FERHAT MEHENNI

Encore un échec aux visées du traître à la patrie

LIRE EN PAGE 4

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE
DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Tebboune très proche des journalistes

LIRE EN PAGE 3

INAUGURATION ET
BAPTISATION DE PROJETS
**Laâgab préside
la cérémonie à Alger** P 24



Ph : DR

NAISSANCE DE LA LIGUE
INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES
SOLIDAIRES AVEC
LA CAUSE SAHRAOUIE



Ph : DE NOTRE PHOTOGRAPHE
SUR PLACE, MOURAD SID

Étouffer la propagande coloniale marocaine

De notre envoyée spéciale dans
les camps des réfugiés sahraouis
à Boujdour, Karima Bennour

P 2

HIPPODROME ABDELMADJID
AOUCHICHE - ALGER,
CET APRÈS-MIDI À 15H30

LES COURSES EN DIRECT

Une épreuve réservée à des coursiers de même niveau

P 21

Presse libre et ... responsable

La Journée mondiale de la liberté de la presse a été célébrée hier à travers le monde. L'Algérie n'est pas en reste. Comme le 3 mai de chaque année, l'heure est à l'examen du secteur. À savoir, faire l'état des lieux, dresser les manquements et se projeter dans des perspectives. Au risque de le répéter, le métier de journaliste continue à se chercher entre la liberté d'expression et la responsabilité de cette même expression libre. Donc forcément, l'un n'exclut pas l'autre. Autrement dit, si la liberté d'expression est un droit, elle est aussi, et elle demeure une responsabilité. Professionnelle et morale. Comme lorsque le professionnalisme et la passion se disputent ce terrain. C'est un exercice difficile. Et pourtant, cela en vaut la chandelle pour arriver à faire cohabiter les deux. L'exercice est parfois même périlleux pour les plus « téméraires ». Ceux qui ne mesurent pas l'impact de l'acte journalistique sur la vie politique, économique, sociétale, culturelle... etc. Voire même au-delà à considérer le contexte

géopolitique de l'heure dont prime la défense des intérêts vitaux des Nations. C'est-à-dire, d'un point de vue comme de l'autre, la liberté ne doit pas empiéter sur la responsabilité du journaliste. Par le passé, nous avons appris, par exemple, que le journaliste doit s'effacer derrière les faits qu'il rapporte. Aujourd'hui, on ne se reconnaît plus dans cette règle de déontologie. Bien plus, sinon pire lorsque c'est l'auteur qui prend l'ascendant. Et pour cause, l'environnement dans lequel évolue, rapidement qui plus est, ce métier. Le sensationnel, la course au scoop, l'avènement de la presse électronique, spécialisée et des médias sociaux... Un paysage médiatique dont les nouvelles technologies de l'information et de la communication en sont le maître à bord. Mais, au-delà de ce qui est un facteur commun à tous les secteurs d'activité, le bouleversement et l'incertitude, dans lesquels s'est enlisé le monde d'aujourd'hui a changé la donne. Il a même tendance à révolutionner le secteur. Entendre, le chamboulement des

relations internationales auquel nous assistons, dont l'agression sioniste contre la Palestine comme actualité mondiale est le fait marquant. Cet événement planétaire douloureux a eu le mérite de lever le voile sur ce qui se trame derrière les projets funestes. Le propre de ceux qui sont littéralement appelés les forces du mal. Qu'on en juge de la situation où les médias, au cœur de la scène, sont à nouveau mis à l'épreuve. Cela ne pose aucun problème en soi, c'est même dans l'ordre naturel des choses. En revanche, la mise des médias sous la botte du colonialisme moderne, ou du colonialisme tout court, est un danger pour les peuples et les États-nations. C'est-à-dire, les médias comme outil de propagande-voire le courant dominant dans le monde occidental- est une machine dirigée pour déstabiliser, coloniser et voler les ressources des pays indépendants. À l'échelle individuelle, jouer ce sale jeu sous le prétexte fallacieux d'une liberté d'expression qui n'a ni existé et ni encore moins exercé sous le ciel de ses propres précurseurs, c'est aller à contre-courant des intérêts de son pays.

Farid Guellil

L'ÉDITO

LA LIGUE INTERNATIONALE DES JOURNALISTES SOLIDAIRES AVEC LA CAUSE SAHRAOUIE VOIT LE JOUR

Etouffer la propagande coloniale marocaine

De notre envoyée spéciale dans les camps des réfugiés sahraouis à Boudjdour, Karima Bennour

Les travaux de la première Conférence médiatique internationale des journalistes et professionnels des médias entamés jeudi, au camp des réfugiés sahraouis, Boudjdour, se poursuivent aujourd'hui, dernier jour, au lendemain, de l'annonce, hier, de la création de la Ligue internationale des journalistes et professionnels des médias solidaires de la cause sahraouie.

La création de la dite Ligue, répond à l'impératif de contrer et mettre à nu la propagande du récit de l'occupant marocain, elle est le couronnement des efforts consentis, auparavant, par les journalistes de divers pays, soutenant la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance, à leur tête ceux d'Algérie.

La reprise des travaux de la Conférence hier, à son deuxième jour, a été marquée, par la tenue, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, par un rassemblement des participants, à l'entrée de la salle abritant cet événement, au camp des réfugiés sahraouis, Boudjdour, lors duquel, l'engagement de donner un sens effectif à cette journée, par le consentement davantage d'efforts, notamment en réseau, pour contrer la propagande de l'occupant marocain et la politique de deux poids deux mesures, promue par ses soutiens occidentaux, notamment dans leurs médias, pour faire valoir le récit colonial de l'occupant. La Conférence initiée, par l'Union des journalistes, écrivains et auteurs sahraouis, son président, Nafi Ahmed Mohamed a indiqué, hier, que la déclaration finale, soit une plateforme, marquera, la clôture, aujourd'hui, de ses travaux. Lequel document portera, entre autres, sur un des points, mis en avant par les nombreux journalistes venus, des divers régions et pays du monde, sur lequel le réseau international des journalistes et médias solidaires avec la cause sahraouie, se penchera, à savoir



Ph : De notre photographe sur place, Mourad Sid

« faire valoir le récit sahraoui sur celui du système colonial marocain, briser le black-out qu'impose l'occupant marocain avec ses soutiens sur la lutte d'un peuple pour sa liberté et l'indépendance de son pays, le Sahara occidental et la mise à nu de la propagande et la désinformation du colonisateur et ses soutiens », visant à tromper l'opinion internationale sur la lutte légitime du peuple sahraoui pour sa liberté et l'indépendance de son pays le Sahara occidental, dernière question de décolonisation en Afrique, inscrite sur l'agenda des Nations unies (ONU) et l'Union africaine (UA). Les intervenants, journalistes et experts de l'Information et communication, de Tunisie, d'Algérie, Mauritanie, Sénégal, France,, Koweïl, Liban, Afrique du Sud, Russie, Brésil, Syrie, Colombie, Cuba, Turquie et d'autres pays ont respectivement, lors des tables rondes sur divers thématiques, et notamment du débat qui s'est tenu, hier, après-midi, ont affirmé que « tout récit colonial se heurte à la réalité incontournable qu'impose une cause juste, celle de la lutte légitime du peuple sahraoui pour en finir avec le joug colonial marocain », comme, ont rappelé les intervenants le stipule le droit international, en matière de question de décolonisation. Durant cette conférence, la situation politique, diplomatique et humanitaire, dans le contexte du black-out médiatique imposé

par l'occupation marocaine pour occulter la nature de la lutte menée par les Sahraouis pour l'indépendance et promouvoir le récit colonial, ont rythmé, le cours de ses travaux, entamés, jeudi, en présence du ministre sahraoui des Affaires étrangères, M. Mohamed Sidati, du ministre de l'Information, Hamada Salma Daf, de membres du Conseil national sahraoui et du Conseil consultatif sahraoui, en sus de diplomates, d'écrivains, de journalistes et de militants politiques venus des cinq continents. Intervenant jeudi, le chef de la diplomatie de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Sidati, a indiqué que « la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination doit être présentée par les médias étrangers comme étant une question de résistance d'un peuple contre l'occupation marocaine et ses démarches expansionnistes » affirmant que « le peuple sahraoui demeure résistant toujours, à la veille de la célébration du 51e anniversaire de la création, en 1973, du Front Polisario contre l'occupation espagnole ». Saluant la tenue de cette conférence internationale des journalistes et professionnels des médias solidaires avec la cause sahraouie, pour contrer la propagande et la désinformation auxquels recourent l'occupant marocain, pour faire perdurer sa colonisation au Sahara occidental.

K. B.

INITIÉ PAR L'AFRIQUE DU SUD

Le « Forum diplomatique » dans les camps sahraouis prochainement

Déclarant que l'organisation de cette conférence constitue « une opportunité pour mettre en exergue certains faits, notamment que le peuple sahraoui subit une guerre féroce et une propagande médiatique destructrice et meurtrière », il évoque « la guerre médiatique trompeuse menée par le Maroc, en quête de légitimer son occupation odieuse du Sahara occidental » en falsifiant, a-t-il poursuivi « la réalité et en prétendant par exemple qu'il y a un essor et un développement à l'intérieur des territoires occupés, alors qu'il continue à exploiter et piller ses richesses et à réprimer son peuple, avec le soutien propagandiste extérieur tel que la France, l'Espagne et l'entité sioniste » a affirmé le MAE sahraoui, Mohamed Sidati. De son côté, le chargé d'affaires de l'ambassade d'Afrique du Sud auprès de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Sello Patrick Rankhumise, a affirmé qu'il sera procédé « dans les semaines à venir, à la tenue d'une rencontre du +Forum diplo-

matique+ dans les camps sahraouis » initiée par l'ambassade d'Afrique du Sud pour « consentir davantage d'efforts » en faveur de la cause sahraouie, dans les milieux diplomatiques, afin que ces derniers « prennent davantage connaissance de la situation dans les camps sahraouis », ajoutant que son personnel diplomatique à l'Ambassade "effectue des visites organisées aux camps dans le but de s'enquérir de la situation des réfugiés et de réaffirmer les relations solides entre son pays et la RASD ».

Concernant la conjoncture internationale, l'expert des questions politiques et des relations internationales, Zohir Bouamama, indiquant que « le monde vit aujourd'hui une phase de restructuration » sur fond des événements en cours, dans le monde, il a ajouté que cette phase « offre de réelles opportunités à la cause sahraouie et ouvre de très larges espaces d'action et perspectives » en faveur de la justesse de son combat et du Droit international,

auxquels s'ajoutent, a-t-il poursuivi « des données géopolitiques dans la région qui placent aujourd'hui les alliés de cette cause juste dans une meilleure position » a-t-il affirmé. Par ailleurs, lors de son intervention, le représentant de la délégation sahraouie des territoires occupés, l'ex-détenu des geôles de l'occupant, Bachir Ismaili affirmant « le peuple sahraoui restera uni et attaché à sa lutte pour l'autodétermination et le recouvrement de son indépendance », il a mis en avant, que les manœuvres et la propagande de l'occupant marocain ne peuvent « dénaturer la juste cause du combat libérateur du peuple sahraoui, sous la conduite de son unique, seul et légitime représentant reconnu, le Front Polisario ».

La Conférence en question, qui se tient pour la première fois, et a vu ses travaux couronnés par l'annonce de la création du Réseau international des journalistes solidaires, avec la cause sahraouie, dans la bataille médiatique, notamment, sur les plans,

régional, continental et international, pour contrer la propagande marocaine et ses soutiens, intervient, aussi, en soutien des acquis et des victoires du combat libérateur, du peuple sahraoui, à divers niveaux dont diplomatique et politique, ainsi que sur le front de sa lutte armée de libération, reprise, pour rappel, 13 novembre 2020, suite à la violation par l'occupant marocain des Accords du cessez-le-feu, conclu sous l'égide de l'Onu avec le Front Polisario. Le programme de cette conférence internationale a été axé autour de tables rondes, dont celle consacrée, à la propagande mensongère et tendancieuse de l'occupant marocain et ses soutiens, table ronde portant sur la question des moyens idoines pour mettre à nu, notamment par le recours aux nouvelles technologies de communication et de l'industrie du contenu, à la désinformation sur lequel s'appuie le récit colonial avec le soutien des lourds médias (traditionnel) occidentaux.

K. B.

ALGÉRIE - COMMONWEALTH DES BAHAMAS Relations diplomatiques établies !

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, l'ambassadeur Amar Bendjama, a procédé hier, avec son homologue du Commonwealth des Bahamas, l'ambassadeur Stan Oduma Smith, à la signature d'un Communiqué conjoint sur l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, guidés par la volonté de développer et de renforcer les liens d'amitié et de coopération. Le communiqué conjoint stipule que les gouvernements des deux pays ont décidé d'établir des relations diplomatiques officielles, conformément aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies et aux dispositions pertinentes de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques du 18 avril 1961 et de la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963. L'Algérie et les Bahamas ont également convenu, par communiqué conjoint, de "développer des relations amicales sur la base des principes de la coexistence pacifique et du droit international, en particulier le respect et la promotion de la paix et de la sécurité internationales, l'égalité des États, le respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et des traités internationaux, ainsi que la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et l'intérêt commun". Les deux pays ont également convenu de "renforcer la coordination sur les questions multilatérales en faveur du développement durable à destination des pays en développement, exprimant leur conviction que l'établissement de relations diplomatiques contribuera à renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines d'intérêt commun".

R. N.

SOMMET DE L'OCI Larbaoui représente Tebboune en Gambie

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu, hier, en Gambie pour prendre part aux travaux du sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), prévu les 4 et 5 mai dans la capitale gambienne, Banjul, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. "Le Premier ministre, Nadir Larbaoui s'est rendu, ce vendredi, en Gambie où il représentera le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du sommet de l'OCI prévu les 4 et 5 mai dans la capitale gambienne, Banjul", précise la même source. Cette conférence examinera "les questions politiques du monde islamique, principalement la question palestinienne ainsi que des questions économiques, humanitaires et sociales et celles liées au rejet du discours de la haine et de l'islamophobie, et à la promotion du dialogue entre les civilisations", ajoute le communiqué.

R. N.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Tebboune très proche des journalistes

Tout comme pour la journée nationale du 22 octobre ou encore ses rencontres régulières avec les médias nationaux, le président Tebboune était présent également jeudi dernier parmi eux, passant de table en table pour les saluer et écouter leurs préoccupations...



PH: DR

Son intérêt ne se limite pas à ses présences. Il s'était engagé dans son programme électoral à veiller sur « une presse libre, plurielle et indépendante, respectueuse des règles de professionnalisme, de l'éthique et de la déontologie, érigée en vecteur de l'exercice démocratique et protégée de toute forme de dérive ». Il a placé les premiers jalons dans la Constitution de 2020 qui ont permis toute une batterie de textes pour la mise en conformité de l'exercice de la profession. Des textes qui vont de la loi organique de l'information jusqu'à la nouvelle ville médiatique « Dzair Media City », en passant par des mesures économiques comme la baisse des prix de l'abonnement à l'APS, de la TVA, de la location dans les maisons de la presse, etc. La batterie des textes est large.

PROFESSIONNALISME

Tellement large que le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, n'a pas manqué de préciser, au cours de son allocution à la cérémonie organisée, jeudi, au CIC à Alger, en l'honneur des responsables et journalistes des médias nationaux

et ceux accrédités en Algérie, qu'un bon nombre de textes d'application sont finalisés et qu'ils « seront publiés successivement dans les prochains jours ». Y compris la régularisation de la situation des chaînes de télévisions privées. En contrepartie, il est attendu des journalistes un plus grand professionnalisme pour, comme l'a signalé Lagaâb, intégrer « le rôle majeur des médias nationaux dans la défense des intérêts, de l'unité et de la souveraineté du pays, ainsi que dans la valorisation des acquis réalisés ces dernières années, lesquels ont renforcé la confiance du peuple dans ses institutions constitutionnelles ». Et pour que ce rôle soit convenablement rempli, des cycles de formations ont été organisés au profit des journalistes, par le ministère de la Communication sur instruction du président de la République. En ont bénéficié notamment les journalistes sportifs ainsi que ceux qui sont spécialisés dans l'économie. Pour ceux qui se consacrent à la politique tant nationale qu'internationale, il leur est demandé « d'assumer pleinement leur rôle pour

transmettre l'information juste et précise aux citoyens, barrer la route aux ennemis de la nation et faire face aux attaques extérieures auxquelles le pays est confronté ».

SOUTIEN À LA DIPLOMATIE

Mais pas que, car il faut également que les journalistes apportent « leur soutien aux efforts de la diplomatie algérienne pour le triomphe des causes justes dans le monde ». En somme, il s'agit pour nous de pratiquer un journalisme patriotique. D'ailleurs le ministre de la Communication a bien fait de relever que « la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse a lieu à quelques semaines de la convocation du corps électoral pour la présidentielle du 7 septembre prochain ». Et que c'est « l'occasion d'évaluer les réalisations concrétisées dans le secteur de l'information en Algérie, en droite ligne avec les engagements électoraux du président de la République et les instructions qu'il a données à maintes occasions, depuis son accession à la magistrature suprême, en

faveur du droit des citoyens à une information vraie et objective ».

L'AMOUR DE LA PATRIE

Il a bien fait également de « mettre en garde contre les porte-voix connus qui ne cessent d'accuser l'Algérie de restreindre la liberté d'expression ». À ceux-là, il a rappelé « qu'entre 2020 et fin avril 2024, des agréments ont été accordés à 156 journaux papier, dont 88 spécialisés, à 150 journaux électroniques et à 24 chaînes de télévision privées ». Des nombres qui sont suffisamment éloquents. Pour finir, Lagaâb n'a pas oublié de « réaffirmer l'impératif respect de l'éthique et de la déontologie de la profession ». Comme précisé plus haut, les textes d'application du conseil d'éthique et de déontologie ainsi que ceux du statut particulier et le cahier de charges de la communication audiovisuelle qui sera examiné lors du prochain Conseil de gouvernement sont finalisés « dans les délais fixés par le président de la République » a tenu à souligner le ministre. Tous le discours du ministre de la Communication de jeudi dernier était en droite ligne des instructions du président Tebboune qui a toujours eu à cœur ce secteur qui ne doit être mis seulement entre les mains de journalistes responsables et hautement professionnels. Pour garantir la crédibilité des messages à l'intention de l'opinion tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Pour un soutien efficace à notre diplomatie. Et enfin pour la défense contre les ennemis de la nation. Ce qui n'est pas mince mais très passionnant pour ceux qui font ce métier avec passion et patriotisme!

Zouhir Mebarki

RÉUNION PÉRIODIQUE DES PAYS AFRICAINS ET NORDIQUES Attaf échange avec plusieurs de ses homologues à Copenhague

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a tenu, jeudi à Copenhague, des rencontres bilatérales avec ses homologues du Danemark, de Norvège, d'Afrique du Sud, du Ghana, de Libye, de Côte d'Ivoire, du Zimbabwe et d'Ouganda, et ce en marge de sa participation aux travaux de la 21e réunion ministérielle périodique des pays africains et des pays nordiques, indique un communiqué du ministère. Les entretiens ont porté sur « les principaux thèmes et questions inscrits à l'ordre du jour de la session de cette année de la réunion ministérielle qui se tient dans le contexte des résultats importants de la précédente session tenue en Algérie en octobre dernier », a précisé la même source.

L'accent a été mis sur « le caractère particulier et privilégié du partenariat entre l'Afrique et les pays nordiques qui figure parmi les plus anciens unissant le continent africain et le plus durable et régulier en termes de tenue de réunions, mais aussi un partenariat entre deux blocs qui accordent un intérêt particulier et une importance extrême à la promotion des valeurs de l'ONU et à la consolidation des fondements du système international multilatéral », selon la même source. Ces entretiens ont également permis « de passer en revue l'état des relations bilatérales avec ces pays amis et d'examiner les moyens de les promouvoir à des perspectives plus larges, outre l'échange de vues et d'analyses sur les questions d'actualité et les développements régionaux et internationaux », a conclu le communiqué.

Sarah O.

RELATIFS AUX ASSURANCES, À LA SANTÉ, LA RETRAITE ET AUX MÉDIAS Le gouvernement examine des projets de décrets exécutifs et des exposés

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de projets de décrets exécutifs et la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre. « Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, une réunion du Gouvernement, consacrée à la poursuite de l'examen du projet de loi relatif aux assurances, qui s'inscrit dans le cadre des réformes économiques que le Président de la République a ordonné d'accélérer l'achèvement ».

Par ailleurs, et en exécution des instructions du président de la République données lors du Conseil des ministres du 21 avril 2024, le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Santé relative aux statuts des corps spécifiques du secteur de la santé publique. Ainsi qu'à une communication présentée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale sur la revalorisation des pensions et des allocations de retraite. Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif présenté par le ministre de la Communication, relatif aux dispositions du cahier des charges générales relatif aux services de communication audiovisuelle, ainsi qu'un projet de décret exécutif présenté par le ministre de la Santé fixant les modalités d'organisation des activités de formation paramédicale par les structures et les établissements privés de santé, en vue d'améliorer les soins de santé et de promouvoir la qualité des prestations de santé fournis aux citoyens.

S.O.

RÉVISION DES STATUTS PARTICULIERS DES ENSEIGNANTS

Tebboune y veille personnellement

Alors que la révision des statuts particuliers des travailleurs de l'Éducation continue d'être une source de désaccord entre le ministère et les syndicats du secteur, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a pour la énième fois évoqué la question en insistant que la révision de ces statuts revêt une importance au point qu'il veille « personnellement » sur le dossier. Répondant mercredi dernier aux préoccupations des syndicats du secteur de l'éducation affiliés à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), lors de la cérémonie de célébration de la Journée internationale des travailleurs, le président de la République a rappelé avoir « demandé au ministre de l'Éducation nationale de présenter un projet de statut spécifique à l'éducateur et à l'enseignant, et non pas au fonctionnaire, à même de garantir tous les droits de l'enseignant ». Le Président a réaffirmé son engagement envers cette catégorie,

assurant, en effet, qu'il « veille personnellement à l'enrichissement de ce statut de manière à répondre aux attentes des personnels du secteur, notamment ceux qui déploient des efforts quotidiens pour éduquer les enfants de l'Algérie ». « J'ai demandé sa révision car il ne répond pas aux attentes des enseignants » et « nous ne devons pas leur offrir un cadeau empoisonné mais un cadeau utile à l'enseignant pour ce qu'il donne pour l'éducation des générations », a-t-il ajouté. Le président, faut-il le rappeler, avait ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée le 18 février dernier « le report de l'exposé sur le statut particulier et le régime indemnitaire des corps spécifiques de l'Éducation nationale et l'approfondissement de l'étude afin d'en améliorer le contenu, en tenant compte du fait que l'enseignant est un éducateur avant d'être un fonctionnaire ».

LES SYNDICATS MONTENT AU CRÉNEAU

Il convient de rappeler que les syndicats avaient insisté, dans un communiqué récent sur la nécessité de valoriser le statut de l'enseignant et de protéger les acquis du professeur, notamment ceux liés à la promotion dans les nouveaux grades (professeur principal – professeur formateur) et de préserver leurs parcours. Pour sa part, la tutelle ministérielle avait fait savoir fin février dernier que « des réunions avec les syndicats du secteur seront programmées afin d'améliorer et d'enrichir le projet de statut particulier et de régime indemnitaire des corps spécifiques ». Le ministre de l'Éducation, Abdelkrim Belabed avait affirmé, à cet effet, « n'avoir jamais cessé de rencontrer les partenaires sociaux, qu'il considère comme une force d'accompagnement et de propositions pour garantir le progrès de ce secteur stratégique ».

Ania Nch.

LE CONGRÈS MONDIAL AMAZIGH SE DÉMARQUE DES PROPOS DE FERHAT MEHENNI

Encore un échec aux visées du traître à la patrie

Apparemment Ferhat Mehenni souffre de masochisme puisqu'il donne l'impression de savourer les claques qu'il reçoit à chacune de ses sorties médiatiques.

Les nombreux échecs dans ses tentatives de se faire le serviteur docile des ennemis du pays ou encore dans ses ruades pour se faire reconnaître le porte-parole d'une région du pays, la Kabylie, qui l'a renié depuis des années, l'enfoncent encore plus dans le costume du parfait fou à lier, et son cas est maintenant établi qu'il relève de la psychiatrie ni plus ni moins.

Ce sinistre individu a choisi le camp des ennemis du pays. Il s'est fait l'homme lige des sionistes en leur prêtant allégeance lors de la visite qu'il avait effectuée à Israël au mois de mai 2012. Devenu un épouvantail prêt à être agité au rebat opportun il s'est vite vu, mis au rébus par ceux auquel il avait joué la danse du ventre. Pris par ses démons, il s'est tourné vers le Makhzen auquel il a juré servilité. Pour montrer patte blanche auprès des services marocains, il avait retiré de ses déclarations à la presse du Makhzen toute référence à un soutien aux populations rifaines pourtant amazigho-



Kamira Nait Sid, co-présidente du CMA

phones, et crié sur tous les toits que le Sahara occidental, occupé depuis 1975, est une province marocaine. Et cela n'a pas fait de lui l'outil idéal pour ceux qui espèrent déstabiliser l'Algérie. Ils voulaient le voir encore plus soumis et encore plus servile.

Récemment il a fait les yeux doux aux Émirats arabes qui nourrissent de funestes plans pour toute la région d'Afrique du nord et la région du Sahel et applaudi la position des putschistes de Bamako qui avaient rappelé leur ambassadeur d'Algérie pour consultation. L'autre claque cinglante lui avait été assénée par la population d'Akbou et son

équipe de football l'Olympique qui avaient rappelé leur attachement à la patrie Algérie et leur refus d'être les victimes du jeu lugubre du triste sire Ferhat Mehenni.

Et le chemin vers la trahison de cet énergumène lui a réservé d'autres déboires. Récemment lors de la 23e session des Nations unies dédiée au mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (Medpa), il avait prononcé un discours à travers lequel il avait tenté de récupérer le Congrès mondial amazigh (CMA). Cette organisation non-gouvernementale n'a pas tardé à réagir via un communiqué de son instance dirigeante pour rappeler

qu'en sa qualité d'organisation non gouvernementale issue de la société civile, elle tient à réaffirmer son indépendance vis à vis de toute obédience ou idéologie politique. Il dénonce toute tentative d'immixtion ou d'ingérence dans son action et condamne toute action ou position prise en dehors de ses instances internes.

Cela est clair est met Ferhat Mehenni dans la position du Pinocchio qui est rattrapé par ses mensonges et ses élucubrations puisque le CMA enfonce le clou en précisant que ni lui ni sa co-présidente Mme Kamira Nait Sid n'ont jamais mandaté Ferhat Mehenni à parler en leur nom ou pour les représenter. Voilà qui est clair et qui lève toute équivoque. Mais cela suffira-t-il à faire taire une fois pour toutes l'oiseau de mauvais augure qu'est le traître Ferhat Mehenni qui ne semble pas comprendre que le peuple algérien est indivisible et que l'unité nationale a été scellée par le sang versé aussi bien dans les maquis du Djurdjura que ceux des Aurès, de Djelfa, du sud ou de l'ouest du pays. Ce n'est pas le fiel qu'il verse à longueur de journées qui va désunir un peuple qui a recouvert son indépendance en assumant pleinement sa fraternité, son union et sa diversité.

Slimane B.

MIGRATION CLANDESTINE

L'approche globale et intégrée de l'Algérie exposée à Rome

Lors de sa participation, à Rome, aux travaux de la réunion de coordination de haut niveau sur les questions liées à la migration clandestine regroupant à Rome les ministres de l'Intérieur de l'Algérie, de l'Italie, de la Tunisie et de la Libye, le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a déclaré que l'Algérie « a adopté une approche globale et intégrée pour faire face à la migration irrégulière, reposant sur les axes juridiques, humanitaires, opérationnels de développement », ce qui permet, a-t-il dit, « de garantir une prise en charge juste et humaine, protégeant toutes les parties, quelles que soient leur origine et destination, en mettant principalement l'accent sur les causes profondes de ce phénomène ». À cet égard, il a appelé à « dépasser l'approche restrictive qui se limite aux mesures opérationnelles, sécuritaires et administratives pour faire face au phénomène de la migration clandestine, afin de faire avancer nos efforts communs vers une approche visant à traiter en profondeur les causes réelles et profondes de l'accroissement de ce phénomène, en adoptant des approches globales et équitables et des solutions efficaces et humaines ». Il a souligné que cette approche « sérieuse » avait été au centre des discussions entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et le président de la République tunisienne, Kais Saïed, ainsi que le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younès El-Menfi, en ce qu'ils sont convenus de « mettre en place une approche participative visant le développement des régions frontalières et l'unification des visions et des positions concernant la question de la migration dans la région ».

Merad a indiqué que l'Algérie « contribue de manière significative au soutien des efforts de développement des pays voisins », à travers « l'exploitation de tous les cadres et mécanismes disponibles, y compris les mécanismes dédiés au développement des régions frontalières, en plaidant pour la question du développement dans tous les fora internationaux, et en allouant des ressources importantes pour le soutien humanitaire et la concrétisation des projets de développement dans les pays voisins, sans oublier les projets d'intégration devant booster le développement dans ces pays et leur permettre de créer des opportunités de croissance et d'emploi pour attirer les candidats à la migration irrégulière.

« LES TENTATIVES DE MIGRATION PAR MER VERS L'ITALIE RÉDUITES À 0,4% »

Merad a souligné que le plan mis en place a permis d'obtenir « des résultats très positifs en termes de réduction des tentatives de migration par mer à leur plus bas niveau, les cas de ces traversées à partir des côtes algériennes vers l'Italie étant quasiment inexistantes, puisqu'ils ne dépassaient pas en 2023, les 0,4% du total des migrants clandestins arrivés dans ce pays par différentes voies ».

Le ministre a estimé que « ce système complexe de dispositifs logistiques et d'énormes moyens matériels nécessaires au traitement de la question de la migration clandestine requiert un soutien continu de tous les acteurs bénéficiaires de ses résultats pour garantir sa pérennité et son efficacité ».

Ania Nch

FORUM MONDIAL SUR LE DIALOGUE INTERCULTUREL À BAKOU

Goudjil « cimente » l'unité nationale

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a affirmé que l'Algérie était parfaitement consciente de l'importance de sa diversité culturelle qu'elle a su mettre à profit pour renforcer son unité nationale. Dans une allocution lue en son nom par Ali Talbi, vice-président du Conseil de la nation, lors de la conférence parlementaire organisée en marge des travaux du 6e Forum mondial sur le dialogue interculturel, clôturé hier à Bakou (Azerbaïdjan), Goudjil a précisé que cet événement « intervient dans une conjoncture internationale complexe où l'humanité a soif de culture pour conjurer la barbarie, la polarisation, l'extrémisme, l'intolérance et le mépris des religions ». « L'Algérie est parfaitement consciente de l'importance de sa diversité culturelle avec sa multitude de traditions et de dialectes qui font la Nation algérienne », a-t-il dit, ajoutant que « cette diversité constitue une véritable richesse humaine aux effets positifs sur la cohésion sociale et la croissance économique ». « À travers la Constitution de 2020, initiée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie s'emploie à consacrer et à préserver la diversité culturelle de son identité », a-t-il soutenu. « La diversité culturelle a toujours été instrumentalisée par les puissances coloniales pour semer la discorde et provoquer des conflits ethniques dans le but de diviser les pays. Or, cette même diversité culturelle peut également constituer un facteur de cohésion et de consolidation de l'unité nationale », a relevé le président du Conseil de la nation. Et de souligner, à cet égard, que « l'Algérie a acquis une longue expérience en la matière, réussissant, à toutes les étapes charnières de son histo-

re, de sa lutte acharnée contre le colonialisme à son expérience pionnière dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, à préserver son unité et sa diversité culturelle grâce à la synergie entre toutes ses composantes ». En effet, a-t-il dit, l'Algérie a élaboré, depuis son indépendance, « une stratégie de protection et de valorisation de son legs culturel, en vue de mettre en avant l'identité nationale et de préserver les fondements des constantes nationales face aux défis régionaux et mondiaux », rappelant, à ce propos, « la loi relative à la protection du patrimoine culturel ».

Le législateur algérien a mis en place des lois en faveur de la protection des biens culturels, a-t-il ajouté, citant, en autres, la création du Fonds national du patrimoine culturel pour le financement de toutes les opérations de maintenance, de sauvegarde, de protection, de restauration et de réhabilitation des biens culturels immobiliers et mobiliers et des biens culturels immatériels, et les facilitations accordées aux associations à caractère culturel pour la protection du patrimoine culturel. Selon lui, « la répression du dialogue culturel et les tentatives d'écraser les identités authentiques des peuples et des communautés sont le chemin le plus court vers l'extrémisme violent, que rejette l'Algérie dans le cadre de l'approche inclusive prônée par le président de la République en sa qualité de Coordonnateur de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, laquelle approche repose sur le triptyque sécurité, paix et développement et qui plaide pour un nouvel ordre international plus juste et équilibré garantissant le respect des droits

et bannissant l'exclusion, le racisme et la haine de l'autre ». Mettant en avant les efforts de l'Algérie pour ériger des passerelles d'entente entre les peuples, qui ont abouti à la proclamation du 16 mai de chaque année comme Journée internationale du vivre-ensemble en paix, il a assuré que ces efforts se poursuivront pour asseoir une culture de paix et de dialogue.

LA COLONISATION, « ENNEMIE » DU DIALOGUE CULTUREL

À cette occasion, le président du Conseil de la nation a salué le processus de Bakou, qui a, selon lui, « apporté une dimension culturelle aux agendas du développement et aux notions de paix et sécurité internationales, alors que le monde est confronté à des défis majeurs dominés par les velléités d'anéantissement des identités authentiques des peuples par la colonisation, le déplacement forcé, le génocide, les crimes de guerre commis par l'occupant israélien contre la bande de Gaza et les territoires palestiniens occupés, qui font suite à un génocide culturel à travers les tentatives de judaïsation d'El-Qods et d'occultation de l'identité arabe et islamique de cette ville sainte ». Goudjil a conclu son propos en affirmant que la colonisation, sous toutes ses formes, « est la plus grande menace au dialogue culturel et civilisationnel entre les peuples et le principal obstacle entravant le rapprochement entre les pays », plaidant pour « l'éradication de ce fléau en Palestine et au Sahara occidental en permettant aux peuples d'exercer leur droit à l'autodétermination et de mener une vie digne dans le respect de leurs cultures ».

Sarah O.

EXPLORATION DU LITHIUM ET PROJETS STRATÉGIQUES AVEC LA CHINE

L'Algérie valorise ses terres rares

Au mois de juillet 2023, le président chinois, Xi Jinping, avait affirmé, lors de ses entretiens à Pékin avec son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, que son pays était « disposé à se lancer dans des projets d'investissement stratégiques de grande envergure en Algérie ».

À l'occasion de cette rencontre, le président chinois avait affiché la volonté de la Chine d'implanter l'une des plus grandes usines de batteries au lithium en Algérie, outre l'intérêt pour le projet d'extension du port d'Annaba, le projet de voie ferrée Gara Djebilet-Béchar et le projet de voie ferrée pour le transport de phosphate. Lors de ces entretiens, les deux parties ont convenu de l'ouverture du marché chinois aux produits algériens et du renforcement de la coopération en matière de défense entre les deux pays. Une rencontre qui avait mené à la signature de 19 documents entre accords de coopération et mémorandums d'entente concernant plusieurs secteurs et domaines de coopération commune entre les deux pays.

Dans un rapport consacré aux résultats de l'exploration du lithium dans les wilayas de Tamanrasset et d'In Guezzam, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est exprimé sur l'avancement de ce projet, annonçant que « des résultats étaient positifs », outre « la disponibilité d'indices sur la présence de nombreuses ressources minérales et terres rares, telles que le wolfram, le tungstène, le nobélium, le tantalum et autres, en s'appuyant sur « des études et des relevés géologiques menées dans la région ».

"GANFENG LITHIUM", UN LEADER MONDIAL

Le ministre a précisé, dans son discours, que « les opérations d'exploration avaient été menées par des experts miniers affiliés au groupe chinois "Ganfeng Lithium Group", ainsi que des cadres du ministère, du groupe industriel minier "SONAREM", de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), de l'Office national de



recherche géologique et minière (ORGM), et de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA) ». Selon un communiqué du ministère, "Ganfeng Lithium" est actuellement « leader mondial dans l'exploitation, la production, et la transformation du lithium et des métaux, ainsi que dans la fabrication et le recyclage de batteries, figurant sur la liste du top 100 des meilleures entreprises dans ce domaine dans le classement annuel de Forbes pour 2023 ». La même source a souligné que le groupe a remporté « le prix de l'innovation en matière de protection de l'environnement pour l'année 2023, décerné par le Wall Street Journal ».

« LES MATÉRIAUX RARES, UN AXE MAJEUR DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER »

S'agissant de l'objectif de ce partenariat algéro-chinois, Mohamed Arkab a expliqué qu'il visait « à mettre en place un plan d'exploration et de développement à moyen et long termes, en tenant compte des aspects économiques, techniques et environnementaux, de relancer la coopération afin de transférer la technologie, et l'expertise et d'assurer la formation ». S'exprimant sur l'importance de ce projet, le ministre de l'Énergie a expliqué, entre autres, que le secteur des matériaux rares constituait l'un « des axes majeurs de la stratégie de développement du secteur minier ».

Affirmant « son plein soutien » à ces travaux, le ministre a ainsi appelé à « poursuivre les efforts pour atteindre des stades

avancés et élaborer un plan d'action clair sur la base d'études physico-chimiques de la surface et des échantillons, en vue de lancer et de concrétiser un projet concret d'exploration et de transformation du minerai de lithium ».

L'ALGÉRIE S'ORIENTE VERS UNE TRANSFORMATION DE SON MIX ÉNERGÉTIQUE

« Le lithium est utilisé dans de nombreux domaines industriels et médicaux, industries civiles et militaires modernes, ainsi que la fabrication de voitures électriques via les batteries au lithium », rappelle le ministère, ajoutant qu'il s'agit « d'un composant essentiel dans l'industrie des téléphones, des appareils intelligents, des ordinateurs portables et des caméras numériques, mais aussi intégré dans de nombreuses technologies modernes qui visent à réduire les émissions de gaz dans le cadre de la transition mondiale vers l'économie verte et l'énergie propre ».

À ce titre, il sied de mettre en avant l'expansion solaire en Algérie, avec l'inauguration de nouveaux projets de grande envergure par des entreprises chinoises, notamment "Power Construction Corporation of China", ainsi que le consortium chinois qui comprend "China Electricity and Water Company", "Chinese Nuclear Industries Corporation" et "Yellow River Company for Consulting Engineering". Autant de projets ambitieux qui permettront à l'Algérie de s'orienter vers une transformation adéquate de son mix énergétique.

Hamid Si Ahmed

LA FIA OUVRE SES PORTES DANS UN PEU PLUS D'UN MOIS 300 opérateurs déjà inscrits

Sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations organise, en collaboration avec la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), la 55ème Foire Internationale d'Alger (FIA), du 24 au 29 juin 2024, au Palais des Expositions d'Alger.

Dédiée à l'ensemble des opérateurs économiques algériens, publics et privés, l'exposition vise à soutenir la volonté des autorités du pays à promouvoir la production nationale et à diversifier les exportations hors hydrocarbures, à travers une participation nationale et internationale importante. En outre, cette manifestation majeure permettra de présenter les différentes réalisations et innovations et de conclure des partenariats gagnant-gagnant, à partir des opportunités d'investissement prometteuses que recèle l'économie algérienne, dans tous ses secteurs, une mise en valeur des capacités productives nationales.

Selon l'organisateur, le nombre de participants inscrits sur la plateforme numérique a atteint environ 300 exposants sur une surface totale d'exposition d'environ 25 000 mètres carrés (les statistiques ne sont pas définitives), représentant plusieurs secteurs tels que les industries alimentaires, les industries électriques et électroménagers, les industries mécaniques, manufacturières, secteur des services, la construction et les matériaux de construction.

À noter également que la participation algérienne dans ses secteurs public et privé sera représentée par un nombre important d'exposants, avec en tête le partenariat dans les secteurs de l'industrie chimique et pétrochimique, l'industrie agroalimentaire et les services. Concernant la participation étrangère, parmi les pays qui ont enregistré une présence d'envergure lors des dernières éditions, citons la Turquie, l'Égypte, l'Inde, la Russie, les États-Unis, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie et le Portugal, qui ont tous reçu le statut d'invité d'honneur. Il sied également de citer le Canada et la République tchèque, lors de la précédente édition. Pour les opérateurs intéressés, ils peuvent s'inscrire via la plateforme numérique à l'adresse :

<https://registration.safex.dz/login>
H. S. A.

DÉPLOIEMENT DES OPÉRATEURS ALGÉRIENS EN MAURITANIE À L'OCCASION DE LA "FPA 2024"

Deux voisins très proches

L'Algérie, qui est l'un des principaux partenaires économiques de la Mauritanie, devrait renforcer davantage cette position à l'avenir, le lancement jeudi de la 6e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott (FPA 2024), en Mauritanie, constituant, à cet effet, un pas important qui vient s'ajouter au processus des relations bilatérales, marquées par une forte dynamique de coopération, dans divers domaines. Une dynamique remarquable traduite par une série de mécanismes mis en place dans l'objectif de renforcer les acquis réalisés par les deux pays, à travers des relations fructueuses et constructives qui enregistrent une évolution des plus notables. Notamment la révision de l'accord fiscal et des procédures douanières entre les deux pays, la

tenue de foires périodiques, ainsi que l'ouverture de nouvelles agences bancaires à Nouakchott. Une coopération entre les deux États qui, il faut le reconnaître, a connu une forte redynamisation au cours de ces deux dernières années, touchant de nombreux domaines, tels que la sécurité, le commerce, les finances et la pêche.

183 EXPOSANTS ALGÉRIENS PRÉSENTS À LA "FPA 2024"

La nouvelle édition de la FPA, qui verra la participation de 183 exposants de différents secteurs économiques algériens, s'inscrit, selon les organisateurs, « dans le cadre de la mise en œuvre du programme des manifestations économiques algériennes à l'étranger ». La même source a indiqué que « cet événement se

veut, également, un rendez-vous économique annuel permettant aux populations de la Mauritanie de se procurer des produits algériens qui connaissent un fort engouement sur le marché mauritanien », précise la source, ajoutant que cela était « le fruit des efforts consentis par les autorités des deux pays pour renforcer la coopération économique et mettre en lumière les produits et les capacités algériennes dans divers domaines ».

LA ROUTE TINDOUF-ZOUÉRATE, UN AXE MAJEUR POUR L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET INTERAFRICAIN

Dans ce contexte, il est important de souligner que la coopération économique entre les deux pays devrait maintenir sa tendan-

ce ascendante, à la faveur notamment de la réalisation de la route Tindouf-Zouérate qui devrait constituer un axe vital ouvrant la porte à l'Algérie sur les pays d'Afrique de l'Ouest. Rappelons qu'en mars dernier, l'Algérie avait annoncé le début des travaux de cette route, longue de 890 kilomètres, présentée comme un nouveau relais économique entre les deux pays, qui devrait entrer en service en 2026. Une aubaine pour les entreprises algériennes désirant s'installer en Afrique de l'Ouest. D'une importance capitale pour les deux pays, cette infrastructure routière favorisera la promotion de l'exportation de la production nationale vers les pays africains et la relance de l'économie de la région toute entière, ainsi que le déploiement des entreprises algériennes, pas

seulement en Mauritanie, mais aussi en Afrique de l'Ouest. De même, les Mauritaniens pourront investir sur le marché algérien.

Un projet qui élargira le réseau routier africain, et qui ne pourra que renforcer l'intégration régionale, en boostant les échanges commerciaux et économiques et en connectant l'Afrique du Nord à l'Afrique de l'Ouest. L'axe Alger-Nouakchott se consolide ainsi pour créer de nouvelles connexions économique-commerciales interafricaines. Autre projet illustrant la solidité de la coopération algéro-mauritanienne, la liaison de la dorsale transsaharienne à fibres optiques visant à développer l'économie numérique régionale, un projet qui concerne également le Tchad, le Niger, le Nigéria et le Mali.

H. Si A.

VAGUES DE RUPTURE DES RELATIONS ET MANDATS D'ARRÊT DE LA CPI CONTRE LES CRIMINELS DE GUERRE SIONISTES

Sale temps pour Israël

En appui à la résistance palestinienne armée, soutenue par l'Axe de la Résistance, et en complément à l'action combinée au plan diplomatique, dans les enceintes mondiales, et au plan juridique, devant les tribunaux internationaux, en plus des manifestations d'étudiants dans les universités, particulièrement aux États-Unis et en Europe, ce sont maintenant les lourdes sanctions économiques qui s'ajoutent pour resserrer l'étau autour de l'entité sioniste, de plus en plus isolée.

À contre-courant des tentatives américaines de redonner un souffle aux Accords d'Abrahams, dit processus de normalisation, la Turquie a décidé de suspendre ses relations commerciales avec l'entité sioniste jusqu'à l'arrêt de son agression génocidaire contre la population de Ghaza. C'est ce qu'a confirmé hier, vendredi, à Istanbul, le ministre turc du Commerce, Omer Polat. En 2023, les exportations turques vers l'entité sioniste (dont l'acier) se sont élevées à un total de 5,4 milliards de dollars alors que le volume des échanges commerciaux entre les deux parties a avoisiné les 7



milliards de dollars. La décision de la Turquie, couvrant tous les produits, répond aux attentes du peuple turc qui, comme dans d'autres pays- Jordanie, Émirats arabes unis, Maroc, Bahreïn...- est solidaire de la lutte du peuple palestinien. Ce n'est pas tout, de hauts responsables de l'entité sioniste pourraient bientôt être visés par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) à cause de l'agression génocidaire à Ghaza. Netanyahu est en tête de liste. Le fait qu'il réagisse à cette "menace" signe son inquiétude que cache mal son arrogance face aux décisions de la CPI. Outre le chef du gouvernement sioniste, son ministre de la Défense et le chef d'état-major de l'armée pourraient être visés par des mandats d'arrêt. La décision pourrait être prise dès la semaine prochaine. Pour rappel, le président Abdel-

madjid Tebboune avait affirmé, mardi 21 novembre 2023, à Alger, que la tragédie humaine et les crimes odieux commis depuis des semaines dans la bande de Ghaza, exigeaient une action urgente pour traîner les responsables de ce génocide contre les Palestiniens devant la CPI. À ce moment, cinq États signataires du traité créant la CPI, (Afrique du Sud, Bangladesh, Bolivie, Comores et Djibouti) ont demandé une enquête sur la "situation dans l'État de Palestine". Dans le même cadre, la Turquie vient de décider de se joindre au procès pour génocide intenté par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de Justice, selon ce qui a été annoncé le 1er mai par le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, lors d'une conférence de presse avec son homologue indonésien, Retno

Marsudi, à Ankara. Il a ajouté : "La décision a déjà été prise par le président Recep Tayyip Erdogan". Ces faits indiquent que la Turquie, pourtant membre de l'OTAN, a décidé de se démarquer plus nettement de l'entité sioniste et de le faire savoir. Alors qu'elle accueillait, il y a quelques jours, le responsable du Hamas, Ismail Haniyeh, la Turquie a nié avoir utilisé ses radars pour intercepter des missiles iraniens lancés vers l'entité sioniste le 14 avril, lors de sa réponse à l'attaque sioniste contre le consulat iranien à Damas. Elle a également démenti que les missiles iraniens aient été détectés précocement et interceptés grâce à la base radar de Koracik à Malatya en Turquie. Les allégations à cet égard « ne reflètent pas la réalité », a fait savoir un communiqué du Centre turc de lutte contre la désinformation affilié au département de communication de la présidence turque qui a tenu à rappeler que « la Turquie a toujours soutenu la juste cause de nos frères palestiniens et continuera de le faire en toutes circonstances », et a souligné la nécessité de ne pas prêter attention aux « campagnes de désinformation ». Mercredi, le président de la Colombie, Gustavo Petro, a annoncé la rupture des relations diplomatiques avec l'entité sioniste à partir de jeudi, en raison de son agression génocidaire en cours contre l'enclave palestinienne.

M'hamed Rebah

ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU

L'Algérie maintient le cap

Après le veto des États-Unis qui avaient rejeté le 18 avril dernier, le projet de résolution présenté par l'Algérie au Conseil de sécurité, recommandant à l'Assemblée générale des Nations unies de permettre à l'État de Palestine d'obtenir sa pleine adhésion à l'organisation onusienne, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Benjama, avait promis que "les efforts de l'Algérie ne s'arrêteront pas tant que l'État de Palestine ne deviendra pas membre à part entière des Nations unies". Promesse tenue : mercredi, devant l'Assemblée générale (AG) des Nations unies, lors d'une réunion consacrée à l'examen de l'utilisation le 18 avril, du veto par les États-Unis au Conseil de sécurité, l'Algérie a réaffirmé qu'il était grand temps de lever l'injustice historique infligée au peuple palestinien. Le diplomate de la Mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies, Ahmed Sahraoui, a expliqué qu'"il est somme toute logique que l'Algérie, qui a abrité la procla-

mation de l'État de Palestine par le défunt président palestinien, Yasser Arafat, le 15 novembre 1988, réclame aujourd'hui l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU et œuvre à sa concrétisation dans le cadre de son mandat au Conseil de sécurité". "L'Algérie est pleinement convaincue que la Palestine a sa place au sein de notre organisation comme tout autre membre de notre Assemblée générale", a-t-il dit, Il a rappelé les propos du président Abdelmadjid Tebboune, à cette même tribune en septembre dernier, lorsqu'il avait affirmé qu'"il est grand temps que la Palestine devienne membre à part entière des Nations unies (...) et nous ne ménagerons aucun effort jusqu'à la réalisation de cet objectif". Le diplomate a rappelé également la position de l'Algérie : l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU constitue un pas vers la réalisation de la paix juste et durable au Moyen-Orient, permettant de préserver l'État palestinien, reconnu par toutes les résolutions onusiennes et qui fait l'unanimité

au sein de la communauté internationale. Il a, dans ce cadre, évoqué la colonisation et l'annexion des territoires palestiniens en Cisjordanie, qui ont atteint des niveaux sans précédent, le déplacement des habitants d'El-Qods et la profanation et la judaïsation de ses lieux saints, qui s'ajoutent à la situation indicible et insoutenable à Ghaza, avec la menace d'une incursion de l'occupant à Rafah, qui serait lourde de conséquences pour la sécurité et la paix internationales. Dans cette situation, c'est la crédibilité de l'ONU et de l'ordre international qui est mise à l'épreuve, a souligné le diplomate. La réunion de l'Assemblée générale s'est tenue en vertu de la procédure adoptée en avril 2022, selon laquelle cet organe onusien convoque une séance dans les dix jours ouvrables suivant l'exercice du droit de veto par un ou plusieurs membres permanents du Conseil de sécurité, afin de tenir un débat sur la situation au sujet de laquelle le veto a été opposé.

M.R.

ÉVACUÉS À PARTIR DU CAIRE

L'Algérie accueille des enfants palestiniens blessés

Des enfants palestiniens blessés ont été évacués jeudi soir, avec leurs accompagnateurs à partir de l'Aéroport international du Caire en Egypte, à destination de la base aérienne de Boufarik à Blida, dans la 1ère Région militaire, et ce en application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, portant prise en charge des enfants palestiniens blessés, victimes de l'agression barbare contre la bande de Ghaza. À leur arrivée à Alger, les enfants blessés ont été accueillis par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Mme Kaouter Krikou, le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Laid Rebiga, l'ambassadeur de l'État de Palestine en Algérie, Fayez Abou Aita et la présidente du Croissant rouge algérien, Mme Ibtissam Hamlaoui. Pour cette opération, deuxième du genre après celle du 28 mars 2024, le haut Commandement de l'Armée nationale populaire a mobilisé deux avions sanitaires relevant des forces aériennes algériennes, sous la supervision d'un staff médical spécialisé relevant des services de Santé militaire. Ces enfants seront totalement pris en charge au niveau des hôpitaux militaires, ainsi que leurs accompagnateurs qui seront accueillis au niveau des cercles militaires de l'ANP, ce qui traduit l'engagement et la solidarité inconditionnelle de l'Algérie, dirigeants et peuple, envers le peuple palestinien frère. Pour rappel, quarante-cinq enfants palestiniens et six Algériens blessés ainsi que leurs accompagnateurs ont été évacués en mars dernier, du Caire à Alger à bord de deux avions médicalisés des forces aériennes algériennes, pour leur prise en charge au niveau des hôpitaux militaires et cercles de l'Armée en Algérie, et ce en exécution de l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune visant à prendre en charge 450 enfants palestiniens blessés pour bénéficier de soins, suite aux blessures et aux traumatismes dus aux bombardements sionistes barbares ayant ciblé des civils palestiniens dans la bande de Ghaza. Ces opérations reflètent la solidarité de longue date de l'Algérie avec la cause palestinienne et son peuple, comme en témoignent les efforts consentis récemment à l'ONU.

Sarah O.

DISPARITION DE MOHAMED SEDDIK BENYAHIA

Un homme de diplomatie et de paix

L'ancien ministre des Affaires étrangères, le défunt moudjahid Mohamed Seddik Benyahia (1932-1982) mérite le titre d'"homme de la paix et de la diplomatie" pour ses efforts consentis en ce domaine, ont affirmé des universitaires lors de leurs interventions au cours de la rencontre organisée jeudi à Jijel à l'occasion du 42ème anniversaire de la mort de cette illustre personnalité. Abdelwahab Himer de l'université Mohamed Seddik-Benyahia de Jijel a considéré, dans son

intervention durant la rencontre tenue au musée du moudjahid, que cette figure exceptionnelle a fait montre "d'une perspicacité diplomatique confirmée par tous à tel point qu'il a mérité le titre d'homme de la paix et de la diplomatie". Mohamed Seddik Benyahia, a ajouté cet universitaire, avait conduit plusieurs négociations avant et après l'indépendance, ayant révélé sa perspicacité et sa carrure exceptionnelle, dont celles d'Évian ainsi que dans l'affaire des otages américains à Téhéran

(Iran) après l'échec de la médiation de plusieurs autres pays dans cette affaire. "La réputation dont jouissait Benyahia lui avait permis de résoudre cette crise et de libérer tous les otages", a-t-il rappelé. Daoud Bouguelmoune, président du conseil scientifique du musée du moudjahid de Jijel, a souligné de son côté que la clairvoyance, la lucidité, la perspicacité et la diplomatie étaient réunies dans la figure de celui, surnommé "le point, la virgule" et qui vérifiait quotidiennement avec

minutie tout ce qui était débattu lors des négociations d'Évian. Les intervenants ont évoqué également les qualités multiples de Mohamed Seddik Benyahia qualifié d'homme habile, serein, calme et convaincant. En marge de la rencontre, une exposition retraçant le parcours du défunt diplomate a été organisée et un documentaire sur les témoignages de personnes l'ayant côtoyé, a été présenté.

R. N.

KENYA ET TANZANIE

Pluies torrentielles et cyclone dévastateurs

Le Kenya et la Tanzanie se préparent jeudi, à l'arrivée du cyclone Hidaya après des pluies torrentielles qui ont dévasté l'Afrique de l'Est, provoquant la mort de plus de 350 personnes et poussant des dizaines de milliers de personnes à quitter leurs foyers, selon des médias.



PH: DR

Les inondations qui ont déjà coûté la vie à plus de 188 personnes au Kenya depuis mars, ont également déclenché le déplacement de 165.000 personnes et 90 sont portées disparues, a indiqué aux médias le ministère de l'Intérieur. De son côté, le gouvernement a exhorté les

Kényans à demeurer en alerte. "La région côtière est susceptible d'être confrontée au cyclone, qui entraînera de fortes précipitations, de grosses vagues et des vents violents pouvant affecter les

activités maritimes dans l'océan Indien", a annoncé le bureau du président kényan William Ruto. La Tanzanie voisine, où au moins 155 personnes ont péri dans des inondations et des glissements de

terrain, devrait également ressentir la force du cyclone. Le cyclone "devrait impacter les conditions météorologiques dans le pays, notamment avec de fortes pluies et des vents forts dans certaines régions proches de l'océan Indien", a déclaré de son côté sur X la Croix-Rouge tanzanienne.

Nairobi, la capitale du Kenya, fait partie des territoires qui devraient connaître de fortes pluies au cours des deux prochains jours, a annoncé le département de météorologie nationale sur le même réseau social. Depuis le début de la saison des pluies au Kenya, de fortes précipitations, amplifiées par le phénomène climatique El Nino, ont provoqué des inondations dévastatrices, entraînant la destruction de routes, ponts et autres infrastructures. **R.I**

NIGER

Un pont détruit par des terroristes dans le sud-ouest

Des terroristes ont détruit un pont avec des explosifs dans le sud-ouest du Niger, "tentant probablement d'isoler" une ville burkinabè située à quelques dizaines de kilomètres de l'attaque, a indiqué jeudi l'armée nigérienne. Des "GAT (groupes armés terroristes) ont détruit à l'aide d'explosifs un pont dans le secteur de Mossi-Paga", village situé à une centaine de kilomètres de la capitale nigérienne Niamey, a expliqué l'armée dans un bulletin. Mossi-Paga est également situé à environ neuf kilomètres de la frontière avec le Burkina Faso. Par cette action de "sabotage", les "GAT tentent probablement d'isoler la ville burkinabè de Kantchari" à quelques dizaines de km de Mossi-Paga, analyse l'armée. "Les terroristes décidément outrés par la présence

active de nos forces (militaires) perpétuent leur lâches actions de sabotage contre des infrastructures d'utilité publique", commente-t-elle. Début avril, des centaines de personnes ont manifesté à Kantchari pour réclamer assistance alimentaire et davantage de sécurité dans cette localité sous blocus de groupes terroristes depuis plus de deux ans. Les mani-

festants ont également demandé la venue du bataillon d'intervention rapide, une unité de défense dédiée à la réponse contre les terroristes. Selon l'Agence d'information du Burkina Faso (AIB, agence d'Etat), cinq camions de vivres ont ravitaillé Kantchari le 13 avril, sur instruction du gouvernement. **R.I**

KENYA

Une grande partie du pays dans le black-out

Une grande partie du Kenya était plongée dans l'obscurité jeudi en raison d'une "perturbation de l'approvisionnement en électricité", a annoncé le principal fournisseur du pays aux médias.

Cette panne survient au moment où le pays d'Afrique de l'Est fait face à des pluies torrentielles qui ont causé des inondations, faisant au moins 188 morts et 165.000 déplacés, depuis mars dernier. Jeudi, la Kenya Power and Light-

ing Company (KPLC) a déclaré qu'"une perturbation du système sur le réseau avait entraîné une interruption de l'approvisionnement en électricité dans la plupart des régions du pays" à partir de 17h40 (14h40 GMT).

"Nous déplorons les désagréments causés et demandons à nos clients de faire preuve de patience pendant que nous nous efforçons de rétablir une alimentation électrique normale dans les plus brefs délais", a déclaré KPLC. **R.I**

Outre la capitale Nairobi, qui compte cinq millions d'habitants, la panne a également touché d'autres centres urbains, dont la ville portuaire de Mombasa.

"La coupure de courant touche la plupart des régions du pays, notamment Nakuru, Kisumu, Mombasa, Nyeri, Eldoret et d'autres zones, car le problème se situe au niveau du réseau principal", a déclaré un responsable de KPLC, cité par des médias. **R.I**

LIBERIA

Vers la création d'un tribunal pour juger les crimes durant les guerres civiles

Le président du Liberia Joseph Boakai a signé jeudi un décret marquant une étape majeure vers la création d'un tribunal qui jugerait les crimes des guerres civiles et que les victimes réclament depuis la fin des atrocités il y a plus de vingt ans. Environ 250.000 personnes ont perdu la vie lors des deux guerres civiles qui ont déchiré ce pays ouest-africain anglophone entre 1989 et 2003. Malgré les pressions de la société civile et de la communauté internationale, le Liberia n'a encore tenu aucun procès sur cette période marquée par une litanie d'exactions imputables à toutes les parties: massacres de civils, actes de cannibalisme, tortures, viols, mutilations, enrôle-

ment d'enfants soldats. Le décret présidentiel établit "le bureau du tribunal des crimes de guerre et des crimes économiques". Il est chargé de créer le futur tribunal "en conformité avec les modèles internationaux qui ont été utilisés pour des procès similaires concernant des crimes de guerre". Le bureau assurera également la "coopération avec les partenaires internationaux" afin de trouver des fonds pour le tribunal. Avant la signature du décret à Monrovia, le président Boakai a affirmé que son action vise à "rendre justice et à guérir les cicatrices et les souvenirs" de cette "tragique et violente mésaventure". "Nous devons agir, et agir maintenant", a-t-il ajouté. **R.I**

SOUDAN

Deux employés de la Croix Rouge internationale tués et trois autres blessés

Deux chauffeurs du Comité international de la Croix Rouge (CICR) ont été tués et trois employés blessés par des hommes armés jeudi dans la région du Darfour Sud au Soudan, a annoncé le CICR dans un communiqué à Genève. "L'équipe revenait de Layba pour évaluer la situation humanitaire des communautés touchées par la violence armée dans la région" lorsque le drame s'est produit, précise le communiqué. "Nous sommes profondément endeuillés pour nos chers collègues. Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles et nous espérons un prompt rétablissement à nos collègues blessés", a déclaré Pierre Dorbes, chef de la délégation du CICR au Soudan. La priorité du CICR est de soutenir les personnes les plus touchées par cette tragédie, en particulier les familles, les proches et les collègues des victimes, souligne le communiqué. Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit armé opposant le général Abdel Fattah al-Burhane aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), sous le commandement du général Mohamed Hamdane Daglo. **R.I**

NIGER

2.012 cas de méningite dont plus de 120 morts depuis la mi-mars

Une épidémie de méningite au Niger a tué depuis la mi-mars 123 personnes, surtout des enfants, sur plus de 2.012 cas enregistrés, a indiqué jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon l'OMS, cette augmentation est "inquiétante" comparée à la même période de l'année précédente où 1.389 cas avaient été enregistrés avec 72 décès (létalité : 5,2 %). A ce stade, l'OMS fait état d'un taux de létalité de 6,1 %. Le Niger est actuellement confronté à "une augmentation rapide du nombre de cas avec une hausse de 50% par rapport à l'année précédente", a rapporté l'agence onusienne. Le Niger fait partie des 26 pays d'Afrique "hyper-endémiques pour la méningite", selon l'ONU. La région de Niamey est l'épicentre de l'épidémie, avec un taux d'attaque cumulé de 52 cas pour 100.000 habitants. **R.I**

KENYA

Un nouveau chef des armées nommé

Le président kényan, William Ruto, a nommé, jeudi, Charles Muriu Kahariri nouveau chef des armées après la mort de son prédécesseur, Francis Omondi Ogolla, dans un crash d'hélicoptère le mois dernier. Le général Ogolla et neuf autres responsables militaires ont été tués le 18 avril dans un accident d'hélicoptère dans une région reculée du nord-ouest du Kenya. Ce pays a entamé le lendemain trois jours de deuil. Charles Muriu Kahariri, promu dans le même temps au grade de général, occupait le poste d'adjoint de Francis Omondi Ogolla. Le président kényan a par ailleurs nommé Fatuma Gaiti Ahmed à la tête de l'armée de l'air, la première femme dans l'histoire du Kenya à occuper ces fonctions. Elle remplace John Mugaravai Omenda, promu vice-chef des forces armées. **R.I**

BURKINA FASO

La chaîne française TV5 Monde suspendue

Le Burkina Faso a suspendu la chaîne francophone TV5 Monde pour deux semaines, ainsi que plusieurs sites d'information étrangers « jusqu'à nouvel ordre », tous accusés d'avoir diffusé un rapport accusant l'armée de tueries. Le Conseil supérieur de la communication (CSC) a décidé « de la suspension de la diffusion des programmes de la télévision internationale TV5 Monde au Burkina Faso pour une durée de deux semaines », indique un communiqué. L'autorité de communication a également décidé de la « suspension de l'accès aux sites Web de TV5 Monde, à partir du territoire burkinabè et ce jusqu'à nouvel ordre ». De même pour les sites de la radio internationale allemande Deutsche Welle, des grands quotidiens français Ouest-France et Le Monde, du quotidien britannique The Guardian, le portail d'actualité africaine Apanews et du site de l'agence d'information économique AgenceEcoFin basée en Suisse et au Cameroun. Cette nouvelle série de suspensions intervient deux jours après celle des radios britannique et américaine BBC et Voice of America (VOA), pour une durée de deux semaines. **R.I**

RELIZANE. LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS

16 brigades d'intervention et 34 postes de vigie mis en place

La Conservation des forêts de la wilaya de Relizane a mis en place 16 brigades d'intervention et 34 postes de vigie, dans le cadre de la campagne de prévention des incendies de forêts de la présente saison 2024, a-t-on appris, mardi, du Conservateur des forêts, Hocine Mebarki.



M. Mebarki a déclaré à l'APS que la Conservation des forêts a mobilisé, dans le cadre de cette campagne, qui sera mise en œuvre prochainement, 34 postes et points d'observation et 16 brigades d'intervention, dont 8 mobiles constituées au total de 48 agents forestiers, outre 77 travailleurs saisonniers. S'agissant des moyens logistiques, la même source a fait état de la mobilisation de 8 camions-citernes et la réalisation de 37 points d'eau répartis à travers 25 communes, ajoutant que 26 stations de télécommunication, dont 13 mobiles, figurent également dans le dispositif préventif mis sur pieds conjointement par la Conservation des forêts, la direction de wilaya de la Protection civile et d'autres organismes devant être impliqués dans la

mise en œuvre et la réussite de cette campagne. Par ailleurs, 37 kilomètres de pistes sylvicoles ont été aménagés, dans le cadre du même dispositif, qui est marqué également par des travaux forestiers sur une superficie globale de 235 hectares et la réalisation de bandes de sécurité destinées à faciliter la mobilité des forestiers et à prévenir les incendies de forêts. Le même responsable a, d'autre part, fait savoir que, dans cette optique, des correspondances ont été adressées à plusieurs organismes, à l'instar de la Sonelgaz, pour couvrir de gaines de prévention et de sécurité les pylônes de transport d'électricité de haute tension (HT) traversant les superficies boisées. La direction des Transports, les

communes, ainsi que la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) ont été, elles aussi, destinataires de la même correspondance de la Conservation des forêts, les exhortant à éradiquer la broussaille jalonnant les bordures de routes, a expliqué le chef du service de protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts, Cherif Ali. Par ailleurs la Conservation des forêts a lancé en direction des citoyens en général et des riverains des sites boisés en particulier, des caravanes de sensibilisation aux dangers des incendies et aux moyens de les prévenir, et ce en coordination avec la direction des Services agricoles (DSA), la Gendarmerie nationale, la Protection civile, les associations écologiques

et la Fédération des chasseurs de la wilaya, a-t-on fait savoir de même source. Des émissions radiophoniques mettant en relief l'importance de la protection du patrimoine sylvicole et les gestes à adopter en cas de départs de feux. Il est à rappeler que la wilaya de Relizane a enregistré, durant la saison estivale écoulée, deux incendies ayant ravagé deux hectares de forêts et de broussailles.

La wilaya abrite un domaine forestier s'étendant sur une superficie de 60.000 hectares, dont 55 % sont peuplés de pins d'Alep et 35% d'oléastres (oliviers sauvages) et de genévriers, réparties principalement dans les monts de l'Ouarsenis, Beni Chougrane et le Dahra.

BATNA. AFFECTÉS PAR LES MALADIES PARASITAIRES ET LES INCENDIES

Assainissement de plus de 750 hectares de forêts

Des espaces forestiers totalisant plus de 750 hectares affectés, ces dernières années, par des maladies parasitaires et les incendies, font l'objet d'une opération d'assainissement, a-t-on appris, mardi, auprès de la conservation des forêts. Le responsable local en charge de la gestion de ce secteur, Souhil Zaâboubi, a précisé que cette action, lancée "récemment", et qui se poursuit à l'heure actuelle dans de nombreuses forêts de la wilaya, s'inscrit dans le cadre d'un programme sectoriel la saison 2023-2024, arrêté pour une superficie totale de 1.330 hectares. Cet assainissement qui consiste à couper les arbres morts et malades, (opération sylvicole qui ne modifie en rien la destination forestière du sol) s'effectue sur les superficies boisées tou-

chées par les incendies ou souffrant de maladies parasitaires, ainsi que dans les forêts en phase de renouvellement naturel de leur végétation et nécessitant un élagage, selon le même responsable. L'opération, qui a jusqu'à présent touché plusieurs forêts de la wilaya, dont celles de la commune de Kimel et de la région de Kasrou, dans la commune d'Oued Chaâba, est menée par des entreprises spécialisées désignées à la suite d'une consultation, a encore fait savoir M. Zaâboubi.

Le bois récupéré à la suite de ce nettoyage sera proposé à la cession par vente aux enchères, sous formes de quotas, à des entreprises de transformation du bois ou, en cas d'impossibilité d'utilisation par des professionnels, vendu par petites quantités, après détermination de l'espè-

ce, de la nature du bois et de sa destination (chauffage, par exemple) à des riverains, ce qui évitera, selon le même responsable, la coupe d'arbres sains pour les besoins du chauffage. M. Zaâboubi a également fait part de la nécessité, pour la wilaya de Batna, de programmer d'autres opérations d'assainissement dans les forêts où des arbres sont affectés par le phénomène du dépérissement, ce qui est notamment le cas du cèdre de l'Atlas, mis à mal par le changement climatique.

La wilaya de Batna est classée première, en Algérie, en termes de superficies forestières. Ces dernières couvrent en effet 327.180 hectares, soit 27 pour cent de la superficie totale de la wilaya où prédominent le cèdre de l'Atlas, le pin d'Alep et le genévrier à encens.

BOUIRA. HABITAT

Relance des travaux de réalisation de plus de 3600 logements

Des travaux de réalisation de 3672 logements tous types confondus, à l'arrêt depuis 2022 pour des contraintes diverses, ont été relancés à Bouira, a-t-on appris auprès des services de la direction de logement de la wilaya.

Le nombre total de logements dont les travaux sont à l'arrêt ou non lancés, a

atteint 3970 unités toutes formules confondues entre octobre 2022 et avril 2024, selon les statistiques communiquées à la presse par la direction de logement.

Après la levée des contraintes administratives et techniques, des travaux de réalisation de 3672 unités ont été relancés. Pour les 298 unités restantes, les travaux

sont toujours à l'arrêt, a ajouté la même source. Par ailleurs, les travaux pour la réalisation de 6060 autres logements inscrits, ont été lancés sur un total de 12.265 unités programmées. Durant l'année 2023, le nombre de logements réalisés et distribués à leurs bénéficiaires s'élève à 8.195 unités, dont 1.852 logements sociaux et 1.042 unités de

l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL). Le secteur a connu des progrès palpables au niveau local, et un grand nombre de familles, qui habitaient de vieux Haouchs et des habitations vétustes, ont été relogées dans le cadre des programmes de résorption de l'habitat précaire (RHP) et de l'amélioration du tissu urbain.

EL-MEGHAÏER. INVESTISSEMENT

Lancement du recensement du foncier

Une opération de recensement du foncier destiné au développement de l'investissement vient d'être lancée à El-Meghaïer dans le cadre des efforts de promotion des activités d'investissement dans cette jeune wilaya, a-t-on appris jeudi de la direction de l'Industrie. Visant le cadastre et la régulation du foncier destiné à accueillir des projets d'investissement structurants multi-sectoriels, cette opération a pour objectif également de dégager des terrains d'assiettes proportionnels à la liste des projets de développement classés prioritaires, a indiqué le directeur du secteur, Youcef Hamdi. Les autorités locales s'emploient, à ce titre, à assainir la nomenclature des projets de développement et d'inciter les entreprises chargées de la réalisation des projets inscrits en 2024 d'entamer les chantiers. Le wali d'El-Meghaïer, Nehila Lâaredj, a, lors d'une réunion de l'exécutif, exhorté les services communs d'œuvrer à mener, de la manière la plus fiable, l'opération du recensement du foncier, d'œuvrer à relever les différentes contraintes entravant l'opération, d'attribuer les assiettes foncières disponibles à l'investissement au niveau des communes du chef lieu de la wilaya et de Djamaa et d'effectuer des tournées d'inspection pour s'enquérir de la situation des projets d'investissement dans ces deux régions.

MOSTAGANEM. UNE VALEUR DE 140 MILLIONS DA

Lancement de six projets d'aménagement urbain

Six projets d'aménagement urbain et d'amélioration urbaine, d'une valeur de près de 140 millions DA, ont été lancés, mardi dans la ville de Mostaganem, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a procédé, à l'occasion, à l'installation des entreprises en charge de la réalisation de ces projets, portant sur la réhabilitation des routes, l'aménagement des trottoirs, la maintenance de l'éclairage public, les espaces verts et les parkings. Ces projets concernent les cités "El Bahr", "72 logements", "le pôle administratif de Salamandre", "570 logements", sise à l'entrée Sud de la ville sur la route d'Oran, "Djebli Mohamed", "Amara H'mida" et "Abane Ramdane", à l'entrée Est. Sur site, le wali a donné des instructions fermes aux entreprises chargées de la réalisation des projets pour accélérer la cadence des travaux et de travailler selon un système en H24, afin de livrer ces chantiers dans les plus brefs délais, notamment avant le début de la saison estivale. En ce qui concerne les espaces verts, le wali a insisté sur l'impératif d'inscrire un programme spécial pour l'entretien de ces espaces, en variant les espèces végétales qui seront plantées, et ce, en coordination avec la Conservation des forêts de la wilaya, tout en impliquant les citoyens et la société civile dans cette logique d'amélioration urbaine de la ville, afin de donner un sens esthétique à l'urbain. Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'urgence élaboré par la wilaya de Mostaganem sur la base d'un aménagement urbain et d'amélioration urbaine à l'échelle de la ville de Mostaganem, le tout doté d'une enveloppe financière estimée à 500 millions DA ayant fait l'objet d'un montage financier provenant de plusieurs sources.

ORAN. UNIVERSITÉ "MOHAMED BENAHMED"

Don de plus de 500 livres ayant appartenus au linguiste Abdou Elimam

La bibliothèque de la Faculté des langues étrangères de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" a reçu un don de plus de 500 livres ayant appartenus au défunt professeur et linguiste Abdou Elimam, décédé l'année dernière, a-t-on appris auprès de cet établissement universitaire.

Ce don a été l'oeuvre de l'épouse du professeur Elimam, Mme Belkhir Hind, qui a souhaité que ce geste "permettra aux étudiants de continuer à explorer les domaines de recherche qui passionnaient le défunt et de perpétuer son héritage scientifique". Des livres dans divers domaines, notamment en linguistique, le domaine de prédilection de feu Abdou Elimam, et pour lequel il a consacré de longues années de sa vie. L'hommage, qui a été rendu par la faculté des langues étrangères, lundi après-midi, à cet un homme, ayant marqué de son empreinte l'enseignement et la recherche en linguistique, a réuni des enseignants, des étudiants et des proches du défunt, tous venus saluer sa mémoire et célébrer son immense contribution à la science linguistique. A ce titre, le recteur de l'Université d'Oran 2, le Pr. Chaalal Ahmed, a souligné l'importance des travaux du Pr. Elimam et son rôle déterminant dans le développement de la recherche en linguistique au sein de l'université. Des témoignages émouvants ont été exprimés par des experts en linguistique, des proches, des collègues et d'anciens étudiants du Professeur. Le linguiste Abdou Elimam, chercheur et enseignant passionné par les

TIPASA. SONELGAZ

10 milliards DA d'investissements pour un été sans coupures

Une enveloppe de 10 milliards de DA a été investie par la Sonelgaz à Tipasa pour assurer l'approvisionnement des citoyens en électricité durant l'été 2024 et éviter les coupures, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale du secteur. "Nous avons consenti des investissements énormes de nature à éradiquer les problèmes de distribution d'électricité en saison estivale, durant laquelle la wilaya enregistre une forte affluence de touristes", a indiqué le directeur local de l'entreprise, Abdennabi Mokadem, dans un point de presse. Il a souligné l'affectation de cette enveloppe à la rénovation du réseau électrique, l'installation de nouveaux transformateurs électriques au sein des nouveaux pôles urbains et la maintenance des réseaux électriques et des transformateurs. Il s'agit notamment de l'installation de 14 nouveaux transformateurs électriques, le remplacement des équipements électriques vétustes et l'installation de disjoncteurs électriques, a-t-il précisé. A noter que le taux de raccordement à l'énergie électrique à Tipasa est de 98%, grâce à un réseau électrique de 2.045 km linéaires, pour un nombre d'abonnés estimé à près de 366.000, selon les derniers chiffres fournis par la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya.



sionnelle, il était chargé de cours à la Sorbonne Nouvelle, Rouen et Inalco, et professeur de linguistique invité à l'université de Rouen, ainsi que maître de conférences puis professeur à l'ENSET d'Oran, entre 2002 et 2007, puis professeur de linguistique à l'université de Sfax en Tunisie entre 2009 à 2012. Le Pr. Elimam était une figure connue dans les milieux culturels. Il était un enseignant passionné par la langue parlée populaire (Darija) pour laquelle il

s'était voué avec une énergie sans faille. Auteur de plusieurs livres sur le sujet, notamment "Le maghribi langue trois fois millénaire" (1997), "L'Exception linguistique en didactique" (2006), "Le français, seconde langue de l'enseignement" (2012), ainsi que des articles récents : "du punique au maghribi : trajectoires d'une langue sémito-méditerranéenne", In Synergies Tunisie (2009). Il est décédé le 31 Août 2023.

OUED TLELAT

Relogement de 191 familles dans des appartements neufs

Plus de 190 familles occupant le bidonville "Trig El Gaz", à Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir (Oran), ont été relogées, mardi, dans des appartements neufs implantés au niveau du Pôle urbain de Oued Tlelat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'opération, initiée en application des instructions du wali d'Oran, Saïd Sayoud, intervient dans le cadre de la poursuite des actions de relogement des familles occupant des bidonvilles et des sites d'habitation illicites, et a été réalisée en présence des services de la commune, de la daïra de Bir El Djir et des services de sécurité, note-t-on. L'opération, qui

a concerné 191 familles ayant bénéficié de logements publics locatifs (LPL) de type F3 implantés au niveau du Pôle urbain de Oued Tlelat, s'est déroulée dans des conditions "normales" et a été marquée par la joie et le bonheur manifestés par les familles relogées, signale-t-on. Les baraques occupées par ces familles ont été démolies, sitôt achevée l'opération de leur relogement, pour laquelle d'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés, a-t-on fait savoir de même source. Il convient de rappeler, dans ce contexte, que 900 familles ont été relogées, durant le mois d'avril courant à Chehairia (Bethioua) et à Oued Tlelat.

Parmi ces familles, 883 qui occupaient des habitations précaires à Ras El Aïn (commune d'Oran) ont bénéficié de logements neufs (LPL) implantés à Chehairia (commune de Bethioua), alors que 17 autres familles, qui occupaient des constructions illicites situées dans une exploitation agricole "Khemisti", sise à Aïn El Beida, dans la commune d'Es-Senia, ont bénéficié du même type de logements au niveau du Pôle urbain de Oued Tlelat. Ce nouveau pôle urbain abrite plus de 17.000 habitations relevant de la formule dite "logement public locatif", dont un quota conséquent a été attribué et le reste est en cours de réalisation.

BLIDA. DÉVELOPPEMENT

Lancement de 114 projets avant fin juin prochain

114 nouveaux projets de développement ont été affectés à la wilaya de Blida au titre de l'exercice 2024, en vue de l'entame de leurs travaux avant fin juin prochain, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya.

La wilaya a bénéficié d'une "importante" enveloppe de plus d'un (1) milliard de DA, au titre de l'exercice 2024, destinée au financement de 114 projets, dont les travaux débiteront avant le 30 juin pro-

chain, a indiqué le secrétaire général de la wilaya, Kamel Hadji lors de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW).

Il a ajouté que ces projets, dont la durée de réalisation est fixée à une année, toucheront divers secteurs en relation directe avec l'amélioration des conditions de vie des citoyens, dont le désenclavement, l'alimentation en eau potable (AEP) et l'éducation, entre autres. Ces projets s'ajouteront

à 396 projets programmés au cours de 2023 pour un montant de plus 49 milliards de DA, dont 170 ont déjà été réceptionnés, 143 sont en chantier et le reste en phase des procédures administratives, a-t-il précisé.

S'agissant du bilan des activités de la wilaya pour l'année 2023, le même responsable a fait part de la distribution de 7.611 logements de différents types, tandis qu'elle prévoit la réception de 11.738 loge-

ments, dont 9.329 unités AADL, représentées par 1.976 unités à Bouàrfa, 853 à Beni Tamou et 6.500 à Haouch Errih, commune de Meftah, à l'extrême-Est de Blida.

L'année 2024 verra, également, le lancement des travaux de plus de 6.000 logements de différentes formules, selon la même source.

A noter que cette session de l'APW a été consacrée aux dossiers de l'hygiène et des wakfs à Blida.

BOUMERDÈS. DELLYS

Mise en service d'un poste source électrique principal

Un poste source électrique principal (60/30 kilovolts) a été mis en service cette semaine, dans la commune de Dellys, à l'Est de Boumerdes, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Réalisé à Takedamt, banlieue de Dellys, ce poste source d'une capacité de 2 à 40 MVA a été équipé de deux transformateurs électriques et de 12 départs électriques de moyenne tension (30 kv), a indiqué, à l'APS, le directeur local du secteur, Saïd Mansour. Il a relevé la contribution attendue de cette installation à l'amélioration de la qualité des prestations et de l'approvisionnement des zones ciblées en énergie électrique, à savoir la ville de Dellys et les localités d'afir, Naciria, Cap Djinet, Ben Choud et Baghlia. A noter que la direction de distribution de l'électricité et de gaz de Boumerdes a récemment lancé la réalisation d'un transformateur électrique mobile de 20 MVA, visant à améliorer la qualité des prestations du secteur dans la partie Ouest de la wilaya.

CONSTANTINE. AÏN ABID

Lancement du raccordement en électricité de plus de 300 foyers

Les travaux de deux (2) projets portant raccordement au réseau électrique de 315 foyers, situés dans les deux zones rurales de la commune d'Aïn Abid (Constantine), ont été lancés durant le mois d'avril en cours, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Ali Mendjeli. Ces opérations concernent 277 habitations dans la zone rurale de Bordj M'hiris, et 38 autres au village "Bir Kerates", a indiqué le responsable de cette direction, Hakem Chafai. Un budget d'investissement estimé à 65,849 millions DA a été alloué pour la concrétisation de ces deux projets consistant en l'installation d'un réseau électrique long de plus de 7 km, a affirmé ce responsable, indiquant que l'opération s'inscrit dans le cadre des directives prises par le wali, Abdelkhalek Sayouda, visant la promotion des conditions de vie de la population des zones rurales reculées. Réparties sur les communes d'Ibn Badis et d'Aïn Smara, 10 zones d'ombre totalisant 402 familles à l'instar des villages d'El Hamblia, de Beni Yaâgoub, de Beleghrari, Bouchabaâ et de Laâbabza, ont bénéficié l'année précédente (2023) des bienfaits de cette énergie, à travers la réalisation d'un réseau d'électricité long de 22, 292 km, rappelle-t-on de même source.

ALORS QUE LE MATCH FACE À L'UGANDA DEVRAIT AVOIR LIEU À KAMPALA
Algérie-Guinée le 6 juin au stade Nelson-Mandela


Ph: DR

La sélection algérienne de football renouera avec la compétition officielle le 6 juin prochain, date fixée pour le match Algérie-Guinée au stade Nelson-Mandela dans le cadre de la 3e journée des éliminatoires de la Coupe du monde de 2026.

L'annonce a été faite jeudi par la première instance footballistique nationale sur son site électronique officiel. Ce sera aussi la première sortie du nouvel entraîneur national,

Vladimir Petkovic, qui a, jusque-là, dirigé les Verts dans deux matchs amicaux contre la Bolivie (victoire 3-2) et l'Afrique du Sud (3-3) en mars dernier au stade Nelson-Mandela, et ce, quelques jours après avoir signé son contrat avec la FAF en remplacement de Djamel Belmadi.

Quant au match suivant, comptant pour les éliminatoires du Mondial, qui mettra aux prises l'Ouganda à l'Algérie le 11 juin pour le compte de la quatrième journée, tout indique qu'il se jouera au stade Nelson-Mandela de Kampala, la capitale ougandaise.

Cela fait suite à la réouverture de ce stade après une longue période de fermeture pour travaux de réhabilitation en prévision de la CAN-2027. La commission spécialisée de la CAF devrait d'ailleurs homo-

loguer cette enceinte footballistique dans les prochains jours. Dans le cas échéant, le président de la Fédération ougandaise a préparé d'autres plans dans des pays étrangers, parmi elles celle du stade de Dar Es Salam en Tanzanie, mais ce que les gens ignorent, c'est qu'avant que cette option tanzanienne ne soit d'actualité, ce responsable avait songé au stade de Marrakech, la ville rouge du royaume avait séduit les Ougandais lors de leur dernier stage effectué sur place en mars dernier, ils ont donc décidé d'y revenir. Il a fallu une intervention algérienne pour raisonner les Ougandais.

Selon certaines indiscretions, des discussions auraient eu lieu entre des responsables algériens et le président de la Fédération ougandaise de football afin que ladite partie

ne se joue pas au Maroc. Les tensions actuelles ont poussé la partie algérienne à anticiper.

On sait tous les tracas qu'aurait causés un déplacement de la sélection algérienne, de surcroît dans une ville qui n'a pas porté chance aux Verts, leur dernier passage sur place en septembre 2021 contre le Burkina, un match qui a signé le début de la fin la sélection algérienne sous l'ère de Belmadi. Plusieurs joueurs du groupe actuel n'aimeraient pas respirer la forte odeur d'hypocrisie se dégageant des coins et recoins de cette ville, d'où cette intervention qui va offrir à Petkovic sa toute première sortie dans un "vrai" pays africain, avec les conditions que tout le monde connaît.

Hakim. S

AFFAIRE USM ALGER-RS BERKANE

Le TAS prolonge le suspense

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne a publié, jeudi dernier, un communiqué concernant l'affaire du match non-joué entre l'USM Alger et le RS Berkane. Ainsi, le TAS a indiqué avoir : « enregistré l'appel déposé par la Fédération algérienne de football (FAF) et l'Union sportive medina d'Alger (USM Alger) (« les appelants ») contre la Confédération africaine de football (CAF), la Fédération royale marocaine de Football (FRMF) et le Club Renaissance Sportive de Berkane (RS Berkane) (« les intimés ») à l'encontre de la décision rendue par le Jury d'appel de la CAF datée du 21 avril 2024 (« la décision attaquée »). Le TAS a ajouté, dans ce même communiqué : « Dans le cadre de la procédure d'arbitrage, les parties sont en train d'échanger leurs mémoires écrits et la formation arbitrale qui sera chargée de décider cette affaire est en train d'être nommée. Une fois constituée, la Formation arbitrale donnera des instructions pour la suite de la procédure, y compris la tenue d'une audience. »

Pour finir, le TAS a refusé de donner la moindre date à propos du verdict final de cette affaire.

Pour rappel, la même instance a déjà



tranché sur la première demande de la FAF et l'USMA qui ont souhaité suspendre la compétition de la coupe de la CAF jusqu'à ce que le TAS tranche sur cette affaire, sauf que ce dernier a rejeté la demande algérienne. D'ailleurs, la CAF s'est précipi-

tée pour programmer les finales aller-retour opposant le Zamalek d'Egypte et la RS Berkane. Reste à savoir quel sort sera réservé à cette finale si le TAS venait de donner gain de cause aux Algériens.

H. S.

 S
 T
 R
 O
 B
 S

TOUT EN APPELANT LES PRÉSIDENTS DES CLUBS DE LA L1 AU CALME

Le président de la FAF s'engage à utiliser la VAR dès la prochaine saison

A six journées de la fin du championnat de Ligue 1 de football, plusieurs présidents de clubs sont montés au créneau pour pointer du doigt les arbitres qu'ils accusent de céder à la pression des équipes locales portant un énorme préjudice à l'éthique sportive.

Cette situation a poussé les présidents en question à réclamer une réunion urgente avec le président de la FAF Walid Sadi pour contester la partialité des hommes en noir dans certains matchs dont l'enjeu est de taille, regroupant des équipes qui ambitionnent de terminer sur le podium et d'autres qui luttent pour leur maintien.

L'exemple le plus éditant dans ce registre nous est venu, dimanche dernier, du stade Ahmed-Zabana d'Oran lorsque l'arbitre du match MC Oran-CR Belouizdad, a sifflé un penalty en faveur des visiteurs, avant de se rétracter suite à la pression exercée par les locaux. Pourtant, cette partie s'est déroulée sans l'assistance vidéo (VAR), une technique à laquelle a recouru la FAF lors des quarts et demi-finales de la Coupe d'Algérie.

assisté à une guerre de communiqués entre les deux formations qui n'honore nullement les deux clubs, augurant même d'une fin de saison à haut risque. Le président de la FAF, voulant prendre le taureau par les cornes, a consenti à se réunir avec les présidents des clubs. Un conclave tenu, jeudi passé, au siège de la première instance footballistique continentale. Selon nos informations, cette rencontre a vu les présents débattre de plusieurs dossiers, entre autres, la programmation et l'arbitrage. Le patron de la FAF a promis, à ce propos, de redoubler d'efforts pour améliorer le rendement des arbitres. Il a été convenu aussi de reprendre le championnat les 10 et 11 mai en cours en programmant la 25e journée de la compétition. Cette dernière se poursuivra sans interruption jusqu'à son achèvement. Il a été décidé aussi d'élaborer un calendrier lié aux nombreux matchs en retard que comptent plusieurs clubs, de manière à les "apurer" pour que tous soient mis sur le même pied d'égalité avant d'amorcer le dernier virage du cham-



PHOTO: OUS

pionnat, dans l'optique de respecter l'éthique sportive. Le premier responsable du football algérien s'est, en outre, engagé devant ses hôtes pour la mise en application de la VAR de toutes les rencontres du championnat à partir de la saison prochaine. Par ailleurs, une décision a été prise concernant les deux clubs MC Alger et CS Constantine, pour lever l'interdiction de déplacement des supporters de chacun d'eux chez l'autre à partir de la saison prochaine. Selon la même source, le président de la FAF a profité de la présence à cette réunion des présidents des deux clubs pour sceller la réconciliation, après cinq saisons durant lesquelles une certaine animosité a marqué les relations entre les deux galeries, ce qui a conduit, récemment, l'instance fédérale à décréter le huis clos pour le match des deux équipes au stade Miloud-Hadefi d'Oran pour le compte des demi-finales de la Coupe d'Algérie.

Hakim S.

CONFRONTATIONS MCA-CSC

Levée d'interdiction de déplacement des supporters

La décision prise par la Ligue de football professionnel (LFP) en octobre 2018, d'interdire le déplacement des supporters du MC Alger et du CS Constantine dans les confrontations opposant les deux équipes, a été levée ce jeudi en marge de la réunion tenue entre le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi et les présidents des clubs de l'élite. "Lors de cette réunion, il a été convenu de la levée d'interdiction du déplacement des supporters constantinois et algérois pour les matchs

entre les deux clubs. Le président de la FAF a profité de la présence du président du Conseil d'administration du CSC Abdelghani Gourari et celui du MCA (Mohamed Hakim Hadj Redjem, NDLR) pour ouvrir ce dossier et opter pour la réconciliation entre les familles des deux clubs", a indiqué le CSC dans un communiqué. Et d'enchaîner : "Désormais, les supporters des deux équipes pourront effectuer le déplacement dans un cadre de fair-play et assister à tous les matchs, que ce soit ceux organisés à Constantine ou ceux pro-

grammés à Alger à partir de la saison prochaine." La demi-finale de la Coupe d'Algérie 2023-2024 ayant opposé le MCA et le CSC (2-1, a.p.), s'est jouée le 23 mars dernier au stade Miloud-Hadefi d'Oran à huis clos. L'interdiction du déplacement des supporters du MCA et du CSC avait été prise le 13 octobre 2018 par la LFP, suite aux incidents enregistrés lors de la demi-finale de la Coupe d'Algérie 2017-2018 entre le MC Alger et JS Kabylie (0-0), la JSK aux t.a.b : 5-4), disputée au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine.

LFP

L'ES Sétif écopé d'un match à huis clos

L'ES Sétif a écopé d'un match à huis clos ferme pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (4e infraction)", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, l'Entente devra s'acquitter d'une amende d'un million de dinars, précise un communiqué de l'instance dirigeante de la compétition. Par ailleurs, le joueur Sameur Abdelhakim (USM Khenchela) a écopé de deux matchs de suspension, dont un avec sursis, pour "mauvais comportement envers un officiel de match". Le sociétaire du CR Belouizdad Akram Bouras s'est vu infliger, quant à lui, deux matchs de suspension fermes pour "mauvais comporte-

ment envers un officiel de match". De son côté, le MC Oran a reçu "une dernière mise en garde avant la sanction du huis clos", suite "à la présence de personnes non autorisées aux alentours du vestiaire de l'équipe visiteuse (CR Belouizdad, NDLR), en proférant des insultes, intimidations, et menaces (récidive), qui constituent des faits graves", en plus d'une amende de 100.000 dinars. L'entraîneur du MCO Youcef Bouzidi, "signalé pour introduction sur le terrain de jeu", a écopé de 100.000 dinars d'amende, plus une dernière mise en garde avant sanction. Enfin, le MC El-Bayadh, l'ASO Chlef, et l'USM Khenchela sont passés à l'amende pour "absence d'entraîneur en chef sur la main courante".

LIGUE 1(MISE À JOUR) USMA-JSK décalé au lundi 6 mai au stade de Baraki

Le match USM Alger - JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le lundi 6 mai au stade Nelson-Mandela de Baraki (19h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site officiel. Suite à la fermeture temporaire du stade olympique du 5-juillet pour travaux de rénovation d'une durée de deux semaines, l'instance dirigeante de la compétition s'est retrouvée contrainte ainsi de domicilier cette affiche à Baraki, même si l'hypothèse de faire jouer ce match au stade Omar Benrabah de Dar El-Beïda a été évoquée. Cette rencontre devait se jouer initialement le samedi 4 mai, avant d'être décalée de 48 heures, idem pour l'autre match de cette mise à jour entre l'USM Khenchela et le CR Belouizdad, programmé une première fois ce samedi avant d'être décalé au dimanche 5 mai (16h00). La LFP a décidé de programmer deux des cinq matchs de mise à jour avant le déroulement de la 25e journée, fixée au week-end du 10 et 11 mai. Au terme de la 24e journée, le MC Alger caracolait en tête avec 56 points, à 13 longueurs d'avance provisoirement sur son dauphin le CS Constantine, qui a un match en plus à disputer à domicile contre l'USM Alger.

Programme de la mise à jour de la 19e journée : Dimanche, 5 mai : USM Khenchela - CR Belouizdad 16h00 Lundi, 6 mai : USM Alger - JS Kabylie 19h00.

LIGUE 2

Un match à huis clos pour l'AS Khroub le RC Arbaâ et l'ES Ghzlane

Trois clubs de Ligue 2 algérienne de football : l'AS Khroub, le RC Arbaâ et l'E Sour El Ghzlane ont écopé d'un match à huis clos, pour une troisième infraction au code disciplinaire concernant le jet de projectiles sur le terrain, sans dommage physique par leurs supporters, lors de la 24e journée, disputée le 27 avril dernier, a annoncé mercredi la Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD/LNFA). La sanction des trois clubs a été rehaussée d'une amende de 60.000 DA, au moment où certains joueurs et dirigeants ont été sanctionnés à titre individuel, pour différents motifs lors de ladite journée. Parmi eux, le président de l'AS Khroub Mohamed Hichem Das, ayant été suspendu pour six mois, dont trois avec sursis, pour tentative d'agression et comportement antipolitif envers officiel, lors de la défaite (2-1), concédée à domicile par son équipe face à l'IRB Ouargla. De son côté, le joueur de l'ASK Aymen Betka a écopé de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, pour comportement antipolitif envers officiel en fin de match.

GC MASCARA

L'entraîneur Benchouia demande la résiliation de son contrat

L'entraîneur, Mohamed Benchouia, a demandé à résilier son contrat avec le GC Mascara où il n'a pas dirigé les dernières séances d'entraînement de cette équipe, en prévision de son prochain match, dans le cadre du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest), a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de ce club. La même source a fait savoir que ce technicien, qui s'était absenté en début de semaine pour poursuivre son stage à Alger pour l'obtention de la licence CAF "Pro", n'a pas réintégré son équipe à l'issue du stage, réclamant la rupture de son contrat. Indiquant avoir tout mis à sa disposition depuis son arrivée au club, en début du championnat de cette saison, la direction du GCM a rappelé avoir réitéré sa confiance en lui "malgré les résultats irréguliers du club, privilégiant la stabilité", selon le président du "Ghali", Rachid Ait Idir. Benchouia, qui avait succédé à Mohamed Issad, avait bien démarré sa mission en relançant les siens dans la course à l'accession en Ligue 1, avant de laisser filer de précieux points, notamment en déplacement, valant à son équipe, qui n'a plus évolué parmi l'élite depuis la saison 2004-2005, de s'éloigner de ladite course.

Le GCM, qui rend visite ce jeudi à l'O Médéa (15h00), comptant pour la 25e journée du championnat, occupe la quatrième place au classement de son groupe avec 42 points, accusant un retard de 17 unités sur le leader, l'ES Mostaganem, et ce, avant six journées de la fin de la compétition.

PREMIER LEAGUE

Foden élu joueur de l'année par la FWA

Auteur de superbes performances sous le maillot de Manchester City, l'aillier Phil Foden (23 ans, 31 matchs et 16 buts en Premier League cette saison) a été élu joueur de l'année en Premier League par la Football Writers' Association, qui représente plus de 800 journalistes de football en Angleterre. "Etre nommé joueur de l'année par la Football Writers' Association est un immense honneur. Je suis très, très heureux de recevoir cette récompense mais je n'aurais pas pu le faire sans l'aide de mes coéquipiers. Nous avons une équipe très spéciale à City, et c'est un privilège de faire partie de ce groupe", a déclaré le Citizen. Outre ses 16 buts, ce dernier a délivré 7 passes décisives en championnat. L'Anglais a reçu 42% des voix, devançant Declan Rice (Arsenal) et son coéquipier Rodri (Manchester City). Martin Odegaard (Arsenal), Ollie Watkins (Aston Villa) et Cole Palmer (Chelsea) complètent le top 6.

TOUR D'EUROPE DES STADES

Le Real, le Bayern et Dortmund en gestion

Le duel à distance pour le titre de Premier League continue ce weekend entre Arsenal et Manchester City, alors que le Real Madrid en Espagne, et le Bayern Munich et le Borussia Dortmund en Allemagne devront gérer un match coincé entre les deux manches de demi-finales de Ligue des champions.

ALLEMAGNE: DORTMUND ET LE BAYERN LA TÊTE À LA C1

Dans un championnat d'Allemagne où (presque) tout est déjà actu au sommet, le Borussia Dortmund et le Bayern Munich abordent la 32e journée l'esprit tourné vers la Ligue des champions et les demi-finales retour, respectivement à Paris mardi et à Madrid mercredi.

Grâce à son succès 1-0 contre le Paris SG à domicile, le Borussia a assuré à l'Allemagne une cinquième place supplémentaire pour la prochaine Ligue des champions, qui lui revient puisque le club de la Ruhr est assuré de finir dans les cinq premiers de Bundesliga. Cinquièmes avec 57 points, les hommes d'Edin Terzic reçoivent samedi (15h30) Augsburg (8e), sachant que le PSG dispose de six jours sans match pour préparer le match retour. Le Bayern (2e, 69 points) se déplace à Stuttgart (3e, 64 points), deux clubs assurés de jouer la saison prochaine la C1 (une première depuis 15 ans pour le club souabe). Sacré champion d'Allemagne le 14 avril, le Bayer Leverkusen a encore trois matches pour devenir le premier club allemand vainqueur sur une saison complète de Bundesliga, avec une première étape dimanche à Francfort (6e).

ANGLETERRE: BAGARRE À TOUS LES ÉTAGES

A trois journées de la fin, l'actuel leader Arsenal (1er, 80 pts) doit prolonger sa belle dynamique contre Bournemouth samedi (13h30) à la maison pour éviter, comme la saison dernière, de se faire doubler par Manchester City (2e, 79 pts), hôte de Wolverhampton (18h30), juste avant la ligne d'arrivée. L'espoir de titre s'est envolé pour Liverpool (3e, 75 pts), fauché par un mois d'avril raté. Les "Reds" cherchent désormais à offrir la meilleure sortie possible à Jürgen Klopp, dès dimanche (17h30) à Anfield contre Tottenham. Les "Spurs", eux, ont presque dit adieu à la quatrième place, qualificative pour la prochaine Ligue des champions. Ils comptent sept points de moins qu'Aston Villa, en visite à Brighton, samedi (16h00), avec cependant un match en plus à disputer. Manchester United (6e, 54 pts) ira lundi soir à Crystal Palace pour défendre sa sixième place et le billet pour la



Ligue Europa Conférence qui va avec, un bien convoité par Newcastle (7e, 53 pts), en visite à Burnley samedi, et par Chelsea (8e, 51 pts) et West Ham (9e, 49 pts), opposés dimanche (15h00) à Stamford Bridge.

ESPAGNE: LE REAL EN GESTION

Le Real Madrid n'a plus besoin que de cinq points (en cinq journées) pour officialiser le titre de champion, et a plutôt les yeux rivés vers la réception du Bayern Munich mercredi prochain en Ligue des champions (2-2 au match aller mardi).

Carlo Ancelotti devrait faire tourner samedi pour recevoir Cadix (16h15). Le Barça, distancé par les Merengues, éliminé de Ligue des champions, n'a plus grand chose à jouer en cette fin de saison, et son choc à Gérone samedi à 18h30 ne revêt pas d'enjeu si ce n'est la deuxième place. Les deux clubs devraient être en Ligue des champions l'an prochain. Ce qui devrait aussi être le cas d'Antoine Griezmann et de son Atlético Madrid, qui a remporté le duel pour la 4e place la semaine dernière contre l'Athletic Bilbao. Ils se déplacent à Majorque samedi à 21h00.

ITALIE: L'INTER POUR UNE REVANCHE, DUEL POUR LA LIGUE DES CHAMPIONS

Ce n'est peut-être pas l'affiche de la 35e journée du Championnat d'Italie, mais le déplacement de l'Inter Milan à Sassuolo samedi (20h45) ne manque pas de saveur. Le club d'Emilie-Romagne est en effet le seul à avoir battu les champions d'Italie cette saison en Serie A. Le 27 septembre 2023, Sassuolo s'était imposé 2-1 à San Siro. Depuis, l'Inter a survolé le championnat avec un total de 28 victoires et remporté son 20e titre de champion, Sassuolo a plongé et a forcé un compromis son maintien (19e), à cinq points du premier non-relégable.

Le choc de la 35e journée aura lieu dimanche (20h45) : l'AS Rome (5e, 59 pts) reçoit la Juventus Turin (3e, 65 pts) avec comme enjeu la Ligue des champions. La Juve est dans une mauvaise dynamique avec deux victoires sur ses 13 derniers matches de championnat : elle peut encore perdre sa place sur le podium. La Roma, au calendrier démentiel, est encore sous la menace de l'Atalanta (6e à deux points et un match en moins).

LIGUE EUROPA

Le Bayer Leverkusen assomme la Roma et entrevoit la finale

Le Bayer Leverkusen, toujours invaincu cette saison, a pris une belle option sur la finale de la Ligue Europa en s'imposant 2 à 0 sur le terrain de l'AS Rome, jeudi en demi-finale aller. Le Bayer n'est pas encore à Dublin où se disputera le 22 mai la finale de la C3 face à Marseille ou l'Atalanta, mais il s'en est rapproché. Il a aussi pris une petite revanche. Les deux équipes s'étaient déjà affrontées en mai 2023 à ce stade de la compétition et les Allemands s'étaient inclinés 1 à 0 dans la capitale italienne, avant d'être neutralisés à domicile (0-0) et de laisser échapper leur billet pour la finale de la C3. Cette fois, le Bayer abordera le match retour avec un avantage de deux buts, grâce à Florian Wirtz (28e) et Robert Andrich (73e). Les nou-

veaux champions d'Allemagne peuvent toutefois nourrir quelques regrets: supérieurs dans tous les domaines, ils auraient pu repartir de Rome avec un avantage beaucoup plus net, tant ils ont dominé leurs adversaires, particulièrement après l'ouverture du score.

La Roma, en quête d'une troisième finale européenne consécutive (après la Ligue Europa Conférence remportée en 2022 face au Feyenoord et la C3 perdue au Feyenoord et la C3 perdue à domicile), s'était pourtant créée la première occasion franche quand Romelu Lukaku a repris un centre de Leandro Paredes.

Mais la tête de l'attaquant belge a percuté le haut de la transversale du but allemand (21e). Cette occasion a réveillé le

Bayer qui a fait trembler le Stade olympique sur un contre de Jérémie Frimpong, dont le tir a manqué de peu le cadre (23e).

47E MATCH CONSÉCUTIF SANS DÉFAITE

Bousculés, les Romains ont cédé cinq minutes plus tard quand Rick Karsdorp a manqué une passe en retrait et servi Alejandro Grimaldo. L'Espagnol a trouvé Wirtz dans la surface qui a trompé sans mal Svlvar. Wirtz (31e), Frimpong (34e) ou encore Andrich (41e) ont manqué de mettre KO la Roma.

Après la pause, la Roma a tenté de réagir, mais sans conviction, à l'image du corner repris de la tête par Bryan Cristante (55e). Le Bayer, serein, a doublé la mise sur un tir d'Andrich (73e). Il faudra à la

PSG

Lucas Hernandez va manquer l'Euro après sa rupture du ligament croisé

Le défenseur et international français Lucas Hernandez "souffre d'une rupture du ligament croisé antérieur" au genou gauche, a annoncé le Paris SG jeudi au lendemain de sa sortie sur blessure contre Dortmund, un coup dur aussi pour les Bleus à l'approche de l'Euro en juin, qu'il va manquer. Que le joueur de 28 ans soit longuement resté au sol après son choc avec le buteur du "BvB" Niklas Füllkrug et qu'il sorte ensuite avec la grimace étaient déjà deux mauvais signes. Moins de 24 heures après la manche aller de demi-finale de Ligue des champions, le PSG a livré les résultats de son équipe médicale.

"Lucas Hernandez souffre d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche. L'IRM pratiquée ce jour a confirmé le diagnostic établi par les médecins du club dès mercredi soir", a indiqué le club. "Le joueur va subir une intervention chirurgicale dans les prochains jours. Un nouveau point sera fait par la suite", a précisé le PSG. Le coup est rude pour les Parisiens, qui pour garder intacts leurs rêves de premier titre en Ligue des champions devront renverser la situation contre le Borussia Dortmund sans l'un de leurs hommes d'expérience, titulaire dans l'axe depuis quelques semaines.

CHELSEA

Pochettino prudent sur son avenir

Après la victoire face à Tottenham (2-0) jeudi en Premier League, Mauricio Pochettino s'est montré très prudent au sujet de son avenir à Chelsea. Touché par les critiques, l'Argentin sait qu'il ne sera pas le seul décisionnaire. "C'est difficile de constater que chaque semaine je suis scruté et jugé. (...) La question de mon avenir n'est pas de mon ressort. Je ne peux rien dire à ce sujet. La seule chose que je peux dire, c'est que, si on veut écrire l'histoire de Chelsea, c'est beaucoup de travail. On verra si on a le temps de construire", a déclaré le manager des Blues. Chelsea occupe une décevante 8e place en Premier League.

Roma le 9 mai un exploit qu'aucun club allemand ou européen n'a réalisé cette saison: battre le Bayer.

L'équipe de Xabi Alonso, toujours en lice pour un retentissant triple Championnat, Coupe et C3, a enchaîné jeudi un 47e match sans défaite (39 victoires et huit nuls, toutes compétitions confondues). "Nous avons eu beaucoup d'occasions pour repartir avec un avantage de trois buts, mais la Roma a aussi une belle occasion de réduire le score en toute fin de match. Nous sommes satisfaits de ce résultat", a analysé l'entraîneur espagnol. "Cela ne sera pas facile face à cette très belle équipe, mais j'y crois encore, a de son côté assuré l'entraîneur romain Daniele De Rossi. Il y a plein de choses qu'on peut mieux faire."

PLAINTE POUR LICENCIEMENTS ABUSIFS

Des employés de Google contre le contrat cloud israélien

Un groupe d'employés de Google, une filiale d'Alphabet, a déposé une plainte auprès du Conseil national des relations du travail aux États-Unis, alléguant que la société a licencié environ 50 employés de manière illégale pour avoir protesté contre un contrat de cloud avec le gouvernement israélien. Selon Reuters, cette plainte, qui tient en une page, a été soumise tardivement lundi. Les plaignants affirment que Google a violé leurs droits en licenciant ces employés pour avoir revendiqué de meilleures conditions de travail, ce qui contrevient à la loi du travail américaine. Google avait annoncé ce mois-ci le licenciement de 28 employés ayant arrêté le travail pour protester contre le projet Nimbus, un contrat de cloud d'une valeur de 1,2 milliard de dollars attribué à Google et à Amazon pour fournir des services cloud au gouvernement israélien. La semaine dernière, environ 20 autres employés ont été licenciés pour avoir protesté contre le contrat alors qu'ils étaient au bureau. Dans un communiqué publié mardi, Google a qualifié le comportement des



travailleurs de "complètement inacceptable" et a affirmé qu'il avait créé une atmosphère de menace et d'insécurité pour les autres employés. La société a également souligné que chaque personne licenciée était directement impliquée dans les perturbations à l'intérieur de ses locaux. Les employés soutiennent le développement d'outils militaires israéliens, tandis que Google affirme que le contrat n'est pas centré sur des opérations très sensibles, secrètes ou militaires liées aux armes ou aux agences de renseignement.

Zelda Montes, une ancienne employée de Google arrêtée lors d'une manifestation contre le projet Nimbus, a déclaré que Google avait licencié les employés pour réprimer toute forme d'organisation et pour dissuader ses employés d'exprimer toute opposition. Dans leur plainte, les employés demandent à être réintégrés dans leurs emplois, à recevoir un salaire rétroactif et à obtenir de Google l'engagement de respecter les droits des travailleurs à l'organisation. Le conseiller général du Conseil national des relations du travail examinera la plainte et

tentera de régler les revendications. En cas d'échec, des actions en justice pourront être engagées devant des juges administratifs et un conseil d'administration nommé par le président américain. Par ailleurs, Google avait licencié des employés ayant participé à une grève de 10 heures dans ses bureaux pour exprimer leur désaccord quant à sa collaboration avec le gouvernement et l'armée israéliens. Le New York Post a rapporté que les manifestants avaient demandé à Google de mettre fin au contrat du projet Nimbus, d'une valeur de 1,2 milliard de dollars, par lequel Google Cloud et Amazon Web Services fournissent des services de cloud computing et d'intelligence artificielle au gouvernement et à l'armée israéliens. Certains employés manifestants sont entrés dans les bureaux et ont perturbé le travail des autres employés. Plus tôt, le New York Times avait rapporté, citant des sources, qu'Israël avait mis en place un système expérimental de reconnaissance faciale dans la bande de Gaza pour surveiller collectivement les Palestiniens.

PLACE AUX TRANSFERTS FACILES À PARTIR DE LA MI-MAI EN COURS

Lancement de la phase pilote du paiement mobile interopérable en Algérie

La phase pilote du paiement mobile interopérable en Algérie devrait débuter mi-mai en cours, selon une responsable de la Banque nationale d'Algérie, qui participera à cette initiative aux côtés de La Poste Algérienne et de la Banque Salam.

Lors d'une intervention à Alger lors d'une journée d'étude sur "l'inclusion financière innovante en Algérie : défis, opportunités et perspectives numériques", la directrice marketing et innovation de la Banque nationale d'Algérie, Sabrina Belouciani, a précisé que cette phase pilote serait initialement limitée aux trois institutions avant que d'autres banques ne se joignent par la suite, en vue

du lancement officiel du paiement mobile interopérable. La principale mission de cette phase pilote est de garantir la sécurité des transactions de paiement mobile et de résoudre les différents problèmes techniques potentiels, selon la responsable. La généralisation du paiement mobile a été rendue possible grâce à l'entrée en service du commutateur fourni par la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM). En 2021, la Banque nationale d'Algérie a lancé le service de paiement mobile, permettant des transactions via un code QR ainsi que des transferts de compte à compte, via l'application

"Yembai". Depuis le lancement de l'application, la banque publique a enregistré plus de 200 000 transactions, selon Mme Belouciani. Cependant, ce service est actuellement limité aux clients de la même banque, et avec le démarrage du paiement interopérable, des transferts pourront être effectués entre clients de différentes banques. Il convient de noter que le secrétaire général de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers, Rachid Belaïd, a déclaré la semaine dernière qu'il était prévu que le paiement mobile interopérable soit opérationnel "pratiquement au début du mois de juin prochain".

ÉTUDE

D'après une récente étude de Cisco, l'industrie européenne est loin d'être prête à faire face aux cyberattaques. À l'approche du salon de Hanovre, l'un des plus grands salons industriels au monde, une étude alarmante de Cisco révèle que la sécurité des entreprises européennes est défectueuse. En effet, seulement 2% des entreprises industrielles européennes bénéficient d'une protection de premier ordre, tandis que 17% ont une protection jugée bonne. Face à ces chiffres inquiétants, Cisco appelle à une mobilisa-

tion urgente pour renforcer la cybersécurité des industries européennes. Comparée à l'Europe, la situation semble meilleure aux États-Unis où 29% des entreprises industrielles bénéficient d'une protection adéquate. "Ces chiffres sont alarmants et démontrent un manque de préparation criant de la part des industries européennes face aux cybermenaces", a déclaré Christin Kurf, membre du conseil d'administration de Cisco Allemagne. "Même une attaque mineure peut avoir des conséquences désastreuses pour une

entreprise." L'étude, menée auprès de plus de 8 000 dirigeants d'entreprises à travers le monde, dont 2 000 en Europe et 214 dans le secteur industriel, met en lumière des disparités importantes en matière de cybersécurité entre les différents secteurs. Si les secteurs de la technologie (28%) et de la finance (23%) s'en sortent mieux, les secteurs de l'éducation et de la santé accusent un retard important. Face à la montée en puissance des cybermenaces, il est crucial que les entreprises européennes prennent des mesures

concrètes pour renforcer leur cybersécurité. Cela implique notamment de mettre en place des solutions de sécurité robustes, de sensibiliser les employés aux risques cybernétiques et de mettre en place des procédures adéquates en cas d'incident. L'industrie européenne doit impérativement se mobiliser pour combler son retard en matière de cybersécurité. Ne pas agir serait s'exposer à des risques considérables, dont la perte de données sensibles, des interruptions d'activité et des dommages financiers importants.

RDV TECH

Apple annonce officiellement la tenue d'un événement le 7 mai en cours, baptisé "Let loose", dédié aux nouveaux iPads. L'invitation, publiée sur le site officiel du fabricant, présente une pomme colorée traversée par une main tenant un Pencil, le stylet d'Apple pour iPad, confirmant ainsi les rumeurs entourant cet événement spécial. Cet événement, placé sous le signe de la couleur, sera l'occasion de découvrir les futures évolutions des iPads après une année 2023 relativement calme. Les spéculations anticipent l'arrivée de nouveaux iPad Pro et iPad Air dotés de significatives améliorations. Les iPad Pro pourraient intégrer de nouvelles dalles OLED dans des formats de 11 et 13 pouces, avec une relocalisation horizontale de la caméra frontale. À l'intérieur, une mise à jour technique est attendue avec l'adoption de la puce M3 pour une amélioration des performances. De plus, de nouveaux accessoires comme un Magic Keyboard et un Apple Pencil pourraient accompagner ces nouvelles tablettes. L'événement devrait également présenter les mises à jour de l'iPad Air, avec notamment l'arrivée possible de la puce M2. Un modèle grand format de 12,9 pouces équipé d'une dalle mini-LED, similaire à celle des iPad Pro, pourrait également être dévoilé. Des ajustements pourraient également être apportés à la connectivité et à la partie photo de la tablette. Il est envisageable que ces nouveautés s'accompagnent d'une hausse des prix, mais il est peu probable de voir de nouveaux iPad 11 ou iPad mini 7 avant l'automne. La confirmation de toutes ces informations est attendue lors de l'événement du 7 mai, qui sera diffusé à 16h, un horaire inhabituel pour Apple, sur le site officiel, l'application TV et YouTube. En outre, Apple tiendra sa conférence WWDC 2024 du 10 au 14 juin.

NTIC

Meta vient de rendre accessible son dernier modèle, le Llama 3, une intelligence artificielle, qui est open source, qui sera disponible sur toutes les plateformes de Meta, notamment Facebook, Instagram, Messenger et WhatsApp. Disponible sous la forme d'un chatbot nommé Meta AI, elle possède une capacité de raisonnement, une caractéristique rare dans les modèles d'IA. Disponible qu'en anglais, Meta a joint sa présentation de Llama 3, son outil de génération d'images Imagine qui permet des modifications instantanées d'images en fonction des mots-clés ajoutés.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'apport des métaux recyclés

La révolution des énergies renouvelables reposera largement sur une quantité considérable de ressources non renouvelables pour mener à bien la tâche.

La construction de l'immense infrastructure d'énergie propre nécessaire pour une transition mondiale vers la décarbonisation nécessitera d'énormes quantités de ressources. En particulier, la transition vers l'énergie propre demandera une quantité importante de métaux et minéraux spéciaux utilisés pour différentes technologies vertes telles que les panneaux solaires, les batteries, les éoliennes et le câblage électrique. En effet, les métaux représentent actuellement l'un des marchés de matières premières les plus chauds pour les négociants en énergie. Avec une demande en hausse, la manière écologique de sourcer de tels métaux est essentielle pour éviter de détruire la planète au nom de sa préservation. Le problème est que l'extraction minière de métaux est associée à une liste d'impacts environnementaux. Des rapports récents sur le lithium, par exemple, l'un des minéraux de terres rares les plus essentiels utilisés dans les technologies "propres", ont montré qu'il y a un côté sombre à l'essor de sa production. Extraire une tonne de lithium nécessite environ 500 000 litres d'eau, posant ainsi une menace existentielle majeure pour les environnements désertiques et les communautés où il est extrait. Ainsi, la découverte de lithium dans des pays en développement est perçue localement comme une bénédiction et une malédiction. Il existe déjà de légitimes craintes que la production de lithium assèche la région du "Triangle du Lithium" en Amérique du Sud et rende les moyens de subsistance agricoles insoutenables, et que la captation de la richesse du lithium au Cachemire par l'élite entraîne des troubles sociaux en plus des impacts environnementaux. Le lithium n'est qu'un exemple parmi d'autres métaux essentiels pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux d'ici le milieu du siècle et éviter un changement climatique catastrophique à



long terme. Heureusement, il existe une autre source majeure de métaux clés pour la transition énergétique qui ne nécessite aucune exploitation minière - votre décharge locale. Malgré la demande énorme et croissante en métaux, nous jetons des milliards de kilogrammes chaque année sous forme de déchets électroniques (communément appelés e-déchets). À l'échelle mondiale, nous avons jeté un impressionnant 62 millions de tonnes métriques d'électroniques en 2022. Dans ce total, on estime qu'il y avait 1,1 milliard de kilogrammes de cuivre, 1,9 milliard de kilogrammes de nickel et 1,1 milliard de kilogrammes d'aluminium - tous des métaux essentiels pour la transition vers les énergies propres. C'est ce que révèle le récent Global E-Waste Monitor des Nations unies, qui a suivi pour la première fois cette année le gaspillage de métaux précieux. L'ampleur de ce gaspillage, et son inadéquation avec les tendances actuelles de la demande pour les mêmes matériaux, est stupéfiante. En 2022, la demande de cuivre pour la technologie climatique seule a atteint 6 millions de tonnes métriques, selon des

chiffres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Cette pratique non seulement gaspille énormément, mais contrecarre également tout le mouvement vers l'énergie propre. L'extraction de nouveaux métaux est une activité polluante souvent associée à des émissions significatives de gaz à effet de serre. En moyenne, l'extraction de nouvel aluminium génère plus de 10 fois plus d'émissions de carbone que le recyclage de l'aluminium. Ceci est une différence extrêmement significative, surtout si l'on considère que la production d'aluminium est prévue de croître de 80% dans un scénario où le monde respecte ses objectifs en matière d'énergies renouvelables. (Source : Haley Zaremba pour Oilprice.com)

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2022, 40 % des 2 millions de tonnes métriques de cuivre présents dans les e-déchets ont été directement envoyés dans des décharges partout dans le monde au lieu d'être recyclés. Il en va de même pour l'aluminium et d'autres métaux.

CULTURE ET ENVIRONNEMENT

Inculquer les valeurs citoyennes

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, a annoncé, lundi 29 avril 2024, dans un communiqué, la signature d'un accord-cadre avec le ministère de la Culture et des Arts, portant renforcement du partenariat entre les deux secteurs. La cérémonie de signature a été coprésidée par les ministres respectives des deux secteurs, Fazia Dahleb et Soraya Mouloudji, en marge des travaux d'un colloque national sur les résultats des recherches archéologiques en Algérie, organisé au Palais de la Culture "Moufdi Zakaria" (Alger), en présence du Conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la culture, des affaires religieuses et des zaouïas, Mohamed Seghir Saâdaoui, du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, et de représentants de plusieurs départements ministériels, d'instances et d'établissements. Cet accord a pour objectif de "définir le cadre de consultation, de coopération et de coordination entre les deux ministères, afin d'intégrer les activités théâtrale et cinématographique, le livre, les arts plastiques, mais aussi les associations culturelles et environnementales en tant qu'outil de diffusion de la culture et de l'éducation environnementales au niveau des crèches et en milieu éducatif, universitaire et de formation, inculquant ainsi les valeurs citoyennes, culturelles et environnementales aux générations futures", précise la même source. Dans le cadre de cette convention et de la coordination entre les deux secteurs, un plan d'action "bien ficelé" a été mis en place, visant à promouvoir la coopération culturelle et environnementale en milieu éducatif, universitaire et de formation, via "des programmes destinés aux différentes tranches d'âge, outre les œuvres culturelles et artistiques". En coordination avec les Directions de wilaya relevant des deux départements ministériels, des caravanes nationales seront conjointement organisées pour présenter des pièces de théâtre ayant pour thèmes la culture et l'environnement, selon la même source.

Repéré pour vous

L'après les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie, la demande de véhicules à énergie nouvelle devrait s'envoler pour atteindre 45 millions d'ici 2030, soit 4,5 fois plus que le volume enregistré en 2022.

L'ÉCONOMIE BLEUE

Un poisson sur deux provient de l'aquaculture

La mer Méditerranée a toujours joué un rôle crucial dans les sociétés, les économies et les systèmes agroalimentaires de la région. L'économie bleue durable englobe un large éventail d'activités maritimes et côtières. Ces activités visent à équilibrer la croissance économique, l'amélioration des moyens de subsistance et l'inclusion sociale grâce à la protection des écosystèmes marins et côtiers et de la biodiversité, à l'utilisation durable des ressources aquatiques, ainsi qu'à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets. Les principaux secteurs contribuant à l'économie bleue sont la pêche, l'aquaculture, le tourisme, le transport maritime et les énergies marines. La Transformation Bleue nécessite une approche systémique, visant à garantir des chaînes de valeur durables sur les plans social, environnemental et économique, qui contribuent à garantir les moyens de subsistance, à favoriser une répartition équitable des bénéfices et à soutenir l'utilisation adéquate et la conservation de la biodiversité et des écosystèmes. Au niveau mondial, un poisson sur deux provient de l'aquaculture, c'est le cas de la Méditerranée. En Algérie, les possibilités de développer l'aquaculture, surtout l'aquaculture en mer, sont systématiquement exploitées. (Source : FAO)

INFO

Une nouvelle conception de production

Pourquoi alors ne recyclons-nous pas beaucoup plus de métaux et ne les redirigeons-nous pas directement vers la demande en croissance rapide des technologies d'énergie propre? Certains métaux sont extrêmement difficiles à extraire et à recycler des e-déchets, comme le nickel enfermé dans l'acier inoxydable et d'autres alliages. D'autres ne sont tout simplement pas suffisamment incités pour que l'effort en vaille le temps et l'argent nécessaires pour les extraire. Des mesures politiques de soutien qui exigent le recyclage ainsi qu'une conception de production facilitant le recyclage futur sont donc essentielles pour boucler cette boucle de déchets. Boucler de telles boucles est une étape cruciale pour rendre la transition globale vers les énergies propres faisable et pour réduire ses externalités environnementales négatives. Les e-déchets ne sont pas le seul problème dans cette optique. Le secteur de l'énergie propre lui-même est également un important générateur de déchets qui pourrait être mieux géré et recyclé. Alors que le temps est essentiel pour réaliser une transition énergétique propre en temps opportun, prendre le temps de faire une pause et de réfléchir à de meilleurs cycles de production est essentiel pour éviter des gaspillages inutiles et une gestion des ressources pauvre et ironique dans l'effort de sauver la planète. (Source : Haley Zaremba pour Oilprice.com)

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTININE

Mahmoud Abbas salue la décision de la République de Trinité-et-Tobago

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a salué la décision de la République de Trinité-et-Tobago de reconnaître l'Etat de Palestine, a rapporté hier, l'agence de presse palestinienne Wafa.

Mahmoud Abbas a affirmé que la République de Trinité-et-Tobago "a fermement soutenu les droits du peuple palestinien au cours des dernières années et a voté en faveur de ces droits dans les fora internationaux", soulignant que cette décision "est conforme aux principes du droit international qui reconnaissent le droit des peuples à se débarrasser du colonialisme et des persécutions et à vivre dans la liberté, la justice et l'indépendance". Et d'ajouter dans ce sens: "Le droit des peuples à l'autodétermination est un droit établi et reconnu par le droit international, et l'Etat de Palestine renouvelle son appel continu aux pays qui n'ont pas encore reconnu l'Etat de Palestine à assumer leurs responsabilités et à reconnaître le droit du peuple palestinien à l'autodétermination". Le Gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago a décidé, lors d'une réunion du Conseil des



ministres, de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, selon un communiqué de presse du ministère des Affaires étrangères du pays. "La reconnaissance formelle de la Palestine par la République de Trinité-et-Tobago contribuera à la réalisation d'une paix durable en renforçant le consensus international croissant sur la question de l'Etat palestinien", souligne le

communiqué. "La reconnaissance de la Palestine est morale et juste et démontre la reconnaissance et le soutien de Trinité-et-Tobago aux aspirations légitimes du peuple palestinien", précise le texte. Pour rappel, la Jamaïque et la Barbade avaient annoncé en avril dernier leur décision de reconnaître l'Etat de Palestine.

R.I

PAKISTAN

Au moins 20 morts dans un accident de bus

Au moins 20 personnes ont été tuées dans un accident de la route vendredi dans le nord du Pakistan, quand leur bus a raté un virage et plongé dans une gorge sur le fleuve Indus, a annoncé la police locale. Le bus faisait la liaison entre Rawalpindi, près de la capitale Islamabad, et Gilgit. "Vingt personnes ont été tuées et 21 blessées dans l'accident", a indiqué Azmat Shah, un responsable de la police de la ville de Chilas, à environ 20 km du lieu de l'accident. Le chauffeur a perdu le contrôle de son véhicule dans un virage et le bus a plongé dans la gorge où passe le fleuve Indus, a-t-il expliqué. Parmi les blessés, cinq sont dans un état critique et devaient être transférés à Gilgit, a précisé le policier.

R.I

SYRIE

Huit militaires blessés dans une agression sioniste contre des positions près de Damas

Huit militaires syriens ont été blessés et des dégâts matériels ont été enregistrés, dans une agression de l'armée sioniste contre l'une des positions de l'armée syrienne près de la capitale, Damas, a rapporté l'agence de presse Sana. Citée par Sana, une source militaire a précisé jeudi, que "l'ennemi (sioniste) a mené une agression aérienne vendredi depuis le Golan syrien occupé, visant une position à proximité de Damas", notant que "cette agression a fait 8 blessés parmi les militaires et des dégâts matériels". Les attaques de l'armée sioniste contre des positions de l'armée syrienne près de Damas sont récurrentes notamment depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza, le 7 octobre 2023.

R.I

ONU - AFRIQUE DU SUD

Antonio Guterres attristé par les morts provoquées par des inondations

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, est profondément attristé d'apprendre les centaines de morts et les nombreuses vies affectées par les fortes inondations au Burundi, au Kenya, en Somalie, en Tanzanie et dans d'autres parties de l'Afrique de l'Est, a déclaré mercredi son porte-parole. M. Guterres présente ses condoléances aux gouvernements et à la population des pays touchés, en particulier aux familles de ceux qui sont morts ou blessés dans cette catastrophe, a déclaré son porte-parole Stéphane Dujarric dans un communiqué. L'ONU et ses partenaires travaillent en étroite collaboration avec les autorités nationales pour répondre aux besoins humanitaires. Le secrétaire général souligne que l'ONU est prête à offrir une aide supplémentaire en cette période difficile, a-t-on appris du communiqué. M. Guterres est extrêmement préoccupé par les impacts des conditions météorologiques extrêmes déclenchées par El Nino, qui risquent de dévaster davantage les communautés et de saper leurs moyens de subsistance, a-t-il déclaré.

R.I

YEMEN

La coalition américano-britannique mène cinq frappes aériennes sur l'aéroport de Hodeïdah

Des avions de guerre de la coalition américano-britannique ont mené jeudi cinq frappes aériennes sur l'aéroport de la ville portuaire de Hodeïdah au Yémen, a rapporté la chaîne de télévision Al-Massira, dirigée par les Houthis. Elle n'a pas donné plus de détails, mais des riverains ont déclaré avoir entendu de fortes explosions et vu de la fumée s'élever après les raids. L'aéroport est fermé depuis que les Houthis ont pris le contrôle de cette ville après l'éclatement de la guerre civile au Yémen il y a plus de neuf ans. Depuis novembre dernier, les Houthis font usage de drones et de missiles balistiques anti-navires, jurant d'empêcher les navires commerciaux liés à Israël de transiter par la mer Rouge. Ils ont assuré que leurs attaques étaient menées en solidarité avec le peuple palestinien et qu'elles ne s'arrêteraient pas tant qu'Israël n'aura pas mis fin à son offensive dans la bande de Gaza. Plusieurs navires commerciaux ont été endommagés par les attaques des Houthis, dont un pétrolier qui a fait naufrage, provoquant une marée noire et suscitant de vives inquiétudes quant aux dommages à l'environnement. En réponse, une coalition navale américano-britannique mène depuis janvier des raids aériens et tire des missiles sur des cibles houthis au Yémen, en particulier sur Hodeïdah et son aéroport, afin de dissuader le groupe yéménite, mais cela n'a eu pour effet que d'étendre les attaques des Houthis visant la marine marchande et des bâtiments de guerre américains et britanniques.

R.I

IRAN

Une vingtaine de personnes et entités américaines et britanniques sanctionnées

Le ministère iranien des Affaires étrangères a annoncé jeudi des sanctions de représailles contre 25 personnes et entités américaines et britanniques pour avoir soutenu Israël dans ses violations des droits humains des Palestiniens. Les sanctions prises contre des entreprises et individus américains ont été imposées pour avoir "soutenu et financé les actes terroristes d'Israël, promu et soutenu le terrorisme et des violations flagrantes des droits humains du peuple palestinien, en particulier dans la bande de Gaza", selon des communiqués publiés par le ministère iranien des Affaires

étrangères. Les sanctions visant des individus et entités britanniques ont été imposées pour avoir "soutenu et facilité de manière délibérée les agissements illégaux d'Israël, dont notamment des actes terroristes nuisant à la paix et à la sécurité régionales et internationales, des violations systématiques des droits de l'homme, le bellicisme, l'utilisation d'armes lourdes et d'armes interdites contre des civils, le siège de Gaza, le déplacement des Palestiniens et l'expansion des colonies illégales", a ajouté le ministère. Parmi les cinq entités américaines sanctionnées figurent les sociétés de défense Lockheed Martin,

General Dynamics Corporation et Skydio, tandis que les sept personnes ciblées comprennent le directeur politique de United Against Nuclear Iran Jason Brodsky et le général de l'armée américaine Bryan P. Fenton. Parmi les cinq entités britanniques ciblées figurent Elbit Systems et Parker Meggitt, toutes deux liées à l'industrie de la défense. Les huit personnes sanctionnées comprennent le ministre britannique de la Défense Grant Shapps, le chef du Commandement stratégique de l'armée britannique James Hockenhull, et le chef du Renseignement militaire Adrian Bird.

R.I

ETATS-UNIS

Des dizaines de manifestants arrêtés à l'université Columbia

Des dizaines de manifestants qui occupaient un bâtiment de l'université Columbia pour protester contre l'opération israélienne à Gaza ont été arrêtés mardi soir, alors que des officiers de la police de New York (NYPD) ont été appelés pour évacuer le bâtiment, ont rapporté des médias locaux. L'université Columbia a limité l'accès à son campus de Morningside mardi matin, alors que des dizaines d'étudiants protestataires occupaient Hamilton Hall sur le campus aux premières heures de la journée. Si le groupe qui s'est introduit dans le bâtiment

comprend des étudiants, il est dirigé par des individus qui ne sont pas affiliés à l'université Columbia, a déclaré Minouche Shafik, présidente de l'université Columbia, dans une lettre adressée mardi à la police de New York. "Les individus qui ont occupé Hamilton Hall ont vandalisé la propriété de l'université et sont entrés par effraction", a déclaré Mme Shafik. Mme Shafik a demandé l'aide de la police de New York pour évacuer tous les individus de Hamilton Hall ainsi que tous les campements sur le campus de l'université Columbia.

R.I

UNION EUROPÉENNE

Des experts onusiens contre la détention des enfants migrants

Des experts indépendants des Nations Unies ont appelé, jeudi, à l'interdiction de la détention d'enfants dans le cadre de l'immigration, affirmant que cela constitue "une violation des droits de l'enfant".

La détention d'enfants migrants et demandeurs d'asile en raison de leur statut migratoire ou de celui de leurs parents n'est jamais dans l'intérêt supérieur de l'enfant et constitue toujours une violation des droits de l'enfant", ont déclaré les experts dans un communiqué, suite à l'adoption le 10 avril dernier par le Parlement européen d'un controversé pacte sur l'asile et les migrations. Selon ces experts nommés par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU (HCDH), "les membres de l'Union européenne doivent pour autant interdire la détention d'enfants dans le cadre de l'immigration". En l'absence d'une interdiction régionale unifiée, les Etats membres de l'UE "devraient explicitement interdire la détention d'enfants dans leur législation nationale et, à terme, mettre fin à cette pratique pour tous les autres migrants", ont préconisé les experts, soulignant que la détention de migrants adultes "ne doit pas devenir une pratique courante". Les experts ont demandé, à ce titre, à la Commission européenne d'élaborer des orientations spécifiques sur l'accueil et les orientations en charge des enfants. "Il s'agit ainsi de mettre l'accent sur les mesures visant à protéger efficacement les droits des migrants non accompagnés et accompagnés et des enfants demandeurs d'asile âgés de moins de 18 ans", ont-ils expliqué. Les experts ont relevé, en outre, l'existence d'un risque que, dans le cadre des procédures de filtrage et de contrôle aux frontières, cette pratique (la



Ph: DR

détention de migrants adultes) devienne systématique aux frontières extérieures de l'UE, ce qui rendrait, ont-ils poursuivi, "la gouvernance de l'UE en matière d'immigration dangereusement régressive". Les experts onusiens ont rappelé que les demandeurs d'asile ne devraient pas être pénalisés pour avoir exercé leur droit de demander l'asile.

"Même en période de crise migratoire ou de mouvements importants, certains droits de l'homme sont absolus et indérogables", ont-ils fait valoir, précisant qu'il s'agit notamment du droit à la vie et du droit de ne pas être soumis à la torture et aux mauvais traitements, ainsi que du principe de non-refoulement. "Nous réitérons l'obligation des Etats de s'abstenir de procéder à des expulsions collectives et la nécessité de procéder à une évaluation

individuelle des besoins de protection en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit des réfugiés", ont-ils plaidé.

Après son adoption par le Parlement européen et dans l'attente de l'approbation du Conseil de l'Union européenne, le Pacte de l'UE sur les migrations et l'asile devrait entrer en vigueur en 2026. Par ailleurs, les experts ont salué l'inclusion de clauses anti-discriminatoires dans les lois pertinentes du Pacte. Toutefois, "les pays de l'UE doivent prendre des mesures concrètes pour empêcher le profilage racial par les agents des services d'immigration et d'application de la loi, en particulier lors des contrôles aux frontières et à l'intérieur des pays, y compris par l'utilisation des technologies numériques", ont-ils préconisé.

ZONE EURO

Le taux de chômage stable en mars à 6,5%

Le taux de chômage de la zone euro est resté stable en mars, au même niveau que les mois précédents, à 6,5% de la population active, toujours à son plus bas niveau historique malgré une conjoncture économique morose. L'indicateur est au plus bas depuis que l'office européen des statistiques a commencé à compiler cette série en avril 1998 pour les pays ayant adopté la monnaie unique, selon des données publiées vendredi par Eurostat. En glissement annuel, le taux de chômage s'inscrit en baisse de 0,1 point en mars.

Ces chiffres témoignent d'une résistance du marché de l'emploi face à la stagnation économique en Europe depuis un an et demi. Pour l'ensemble de l'Union européenne, le taux de personnes sans emploi a reculé légèrement en mars, à 6% contre 6,1% en février. Le chômage a nettement baissé en Europe depuis la mi-2021, grâce à la forte reprise économique post-Covid qui a succédé à une récession historique. Le taux de chômage s'établit à 7,3% en France, contre 3,2% en Allemagne, selon les données harmonisées d'Euro-

stat. Les taux les plus faibles de l'UE ont été enregistrés en République tchèque (2,9%), en Pologne (2,9%) et en Slovaquie (3,1%). Les plus élevés ont été relevés en Espagne (11,7%) et en Grèce (10,2%). De façon générale, les jeunes restent plus affectés: dans la zone euro, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans a légèrement reflué, à 14,1% contre 14,4% en février. A noter que les données d'Eurostat sont basées sur la définition du chômage du Bureau international du travail (BIT). **R.I**

SERBIE

Le parlement approuve le nouveau gouvernement

Le parlement serbe a approuvé jeudi soir le nouveau gouvernement du pays, dirigé par le Premier ministre Milos Vucevic. Le gouvernement de M. Vucevic, dont le ministre des Finances Sinisa Mali est le premier vice-premier ministre, a prêté serment après avoir recueilli 152 voix sur les 250 membres du parlement. Outre M. Mali, les postes de vice-Premier ministre ont été attribués au ministre de l'Intérieur Ivica Dacic, à la ministre de la Protection de l'environnement Irena Vujovic et à l'ancien ministre de l'Intérieur et de la Défense Aleksandar Vulin. Décrivant le futur calendrier de son gouvernement, M. Vucevic a déclaré au parlement mercredi qu'il maintiendrait la continuité avec les politiques de sa prédécesseure, Ana Brnabic. Le nouveau Premier ministre a également souligné l'importance du partenariat stratégique de la Serbie avec la Chine. **R.I**

ROYAUME-UNI

Le projet d'expulsion de migrants vers le Rwanda bloqué

Les défenseurs des demandeurs d'asile se mobilisent au Royaume-Uni afin d'empêcher les arrestations ou les transferts de migrants et contrecarrer les plans du gouvernement conservateur, qui entend expulser à partir de cet été des milliers d'entre eux vers le Rwanda. Le Parlement a voté le 23 avril une loi controversée visant à envoyer des migrants en situation irrégulière au Rwanda où leur demande d'asile sera étudiée, sans possibilité pour eux de retourner au Royaume-Uni, quel qu'en soit le résultat. Le gouvernement de Rishi Sunak veut débiter ces expulsions dans les neuf à onze semaines et a commencé ces derniers jours à arrêter des migrants, dans des opérations qui ont suscité une vague d'inquiétude chez les migrants et les associations qui les soutiennent. Jeudi, des dizaines de personnes se sont rassemblées devant un hôtel dans le quartier de Peckham du sud de Londres pour bloquer un car qui devait transporter des migrants vers le Bibby Stockholm, une barge amarrée dans le port de Portland dans le Dorset, où sont déjà hébergés des centaines de demandeurs d'asile. Pendant plusieurs heures, elles ont empêché le départ du véhicule, notamment en formant un cercle autour de lui et en s'opposant aux forces de l'ordre. Quarante-cinq personnes au total ont été arrêtées et placées en garde à vue, notamment pour obstruction de la chaussée, refus d'obtempérer et pour violences envers les forces de l'ordre, a annoncé Scotland Yard. **R.I**

MEXIQUE

Des étudiants pro-Palestiniens devant la plus grande université du pays

Des dizaines d'étudiants soutenant la Palestine de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), la plus grande du pays, ont dressé un camp jeudi à Mexico pour protester contre l'agression sioniste dans la bande de Gaza et en solidarité avec les manifestations d'étudiants aux Etats-Unis. Les manifestants ont installé des tentes et des drapeaux palestiniens devant le siège de l'université à Mexico, où ils ont scandé "Vive la Palestine libre !" et "De la rivière à la mer, la Palestine vaincra !". Ils ont notamment demandé au gouvernement mexicain de rompre les relations diplomatiques et commerciales avec l'entité sioniste. "Nous sommes ici pour soutenir la Palestine, les gens en Palestine, les camps (d'étudiants) aux Etats-Unis", déclare Valentina Pino, 19 ans, alors que Jimena Rosas, 21 ans, étudiante dans la même faculté, espère que leur initiative créera un effet d'entraînement et s'étendra à d'autres universités du pays. "Une fois que l'on aura constaté que l'UNAM commence à se mobiliser, d'autres universités commenceront également à se mobiliser", estime-t-elle. Au moins 30 universités américaines ont été le théâtre de manifestations de soutien à la Palestine ces dernières semaines. **R.I**

BRESIL

Le sud du pays sous les eaux, 29 morts et 60 disparus

Le bilan des pluies torrentielles qui ont touché le sud du Brésil ces derniers jours, avec leur cortège d'inondations et de glissements de terrain, a atteint jeudi au moins 29 morts, et 60 personnes sont toujours portées disparues. A travers l'Etat du Rio Grande do Sul, auquel le président Luiz Inacio Lula da Silva venu sur place a promis l'aide du gouvernement, ce sont des scènes dantesques: coulées de boue gigantesques, maisons et voitures noyées à perte de vue, évacuations d'habitants et d'animaux réalisées dans des conditions extrêmement risquées par les secours. Pour le gouverneur Eduardo Leite, il s'agit du "pire désastre climatique" jamais vu dans cet Etat frontalier avec l'Uruguay et l'Argentine. "Je veux déplorer profondément toutes les vies perdues. Il y a 29 morts recensés actuellement, et avec la douleur la plus profonde je sais qu'il y en aura davantage", a-t-il dit en fin de journée, en annonçant aussi 60 disparus. Le précédent bilan faisait état de 13 morts et 21 disparus. Trente-six blessés ont été enregistrés. Mercredi soir, l'état de calamité publique a été déclaré dans le Rio Grande do Sul, atteint depuis plusieurs jours par des tempêtes et des orages dévastateurs. **R.I**

DÉCÉDÉE À L'ÂGE DE 74 ANS

Hasna El-Becharia, une icône de la musique Diwane

Hasna El-Becharia, célèbre interprète du chant et musique Diwane décédée mercredi à Béchar à l'âge de 74 ans, est considérée dans le milieu artistique et par ses admirateurs d'ici et d'ailleurs, comme une icône qui aura marqué, durant près d'un demi-siècle, ce style musical du Sud-Ouest algérien.

Cette célébrité lui vient du fait qu'elle soit la première femme de toute l'histoire de la musique Diwane à jouer avec perfection du Goumbri, cet instrument de musique ancestral à cordes réservé jusque-là aux hommes, appelés précisément "Maâlims" (Maîtres), selon les propos d'Abdelmadjid Ziane, musicien au groupe Diwane El-Waha. Maîtrisant également à la perfection d'autres instruments de musique comme la guitare, le luth, la mandole et l'harmonica, la défunte artiste a laissé derrière elle un riche répertoire de chants et de musique, reflétant la richesse du patrimoine culturel de la Saoura, a indiqué, pour sa part, Nouredine Rahou, président de l'Association culturelle et artistique saharienne. Native de Béchar en 1950, la défunte a, durant toute sa carrière artistique, pris une part très importante dans la mise au-devant de la musique Diwane, de même qu'elle a contribué à travers ses œuvres à préserver un pan du patrimoine culturel du pays en l'occurrence la musique Diwane, ont-ils souligné. Rendue célèbre localement, durant les années 70, à travers son animation des mariages et autres fêtes familiales à Béchar et à travers aussi d'autres villes du



Sud et du Nord du pays, Hasna El-Becharia a rejoint Paris (France) dans les années 90, où elle s'est fait connaître au large public via son tube "Djazair Johara" (L'Algérie, la perle).

Cet album a permis son lancement sur la scène nationale et internationale où elle donnera plusieurs représentations en Europe notamment en France, Italie, Portugal, de même qu'au Canada et en Egypte où elle a fait connaître davantage la musique Diwane au féminin, au grand public. L'artiste a aussi contribué avec l'autre chanteuse phare de Béchar Souad Asla, à la création et aux tournées nationales et internationales du groupe féminin "Lemma", de chant et musique de la Saoura, et ce, dans le but de mettre en exergue le patrimoine musical féminin de cette région du Sud-ouest du pays. Grâce à sa dextérité dans le jeu du Goumbri et son long parcours artistique, la réalisatrice algéro-canadienne Sara Nacer, lui a consacré un film-documentaire intitulé "La Roc-

keuse du Désert", d'une durée d'1h15 min, tourné et réalisé sur une période de presque dix (10) ans, qui constitue un portrait intime et profond de Hasna El-Bacharia.

Sorti en 2022, ce film qui se veut un hommage à la défunte artiste a décroché plusieurs prix et récompenses internationales notamment le prix du meilleur long métrage documentaire catégorie "Regards d'ici" au Festival international "Vues d'Afrique de Montréal (Canada) en 2022, prix du meilleur long métrage documentaire au San Francisco (USA) Arab film-festival en 2022. Il a également reçu le prix du meilleur film réalisé par une femme au Swedish International film festival (Suède) en plus du grand prix du jury du film-documentaire (Bantu du Jury) au Festival international de films africains et afro-descendants "Bangui : Fait son Cinéma", (République centrafricaine).

"LEVE PALESTINA"

Un nouveau livre de solidarité avec le peuple palestinien

Un nouveau livre intitulé "Leve Palestina" (Vive la Palestine), édité en 2024 par la maison d'édition "Media Index" et coécrit par un groupe de poètes algériens pour exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien, est actuellement en exposition au Salon national du livre "Hassiba Benbouali" de Chlef (1^{er}-4 mai). "Ecrit dans 154 pages, en arabe et en français, ce nouveau livre s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec le peuple palestinien et la documentation des sacrifices des chouchada et de la résistance du peuple palestinien, particulièrement lors de la dernière agression sioniste", a indiqué, dans une déclaration à l'APS, la directrice de la maison d'édition "Media Index", Malika Chaâlal qui participe au Salon. Elle a ajouté que l'idée de cette nouvelle publication, à laquelle ont pris part plus de 20 poètes de différentes régions du pays, avec des poèmes louant le courage, les sacrifices et l'héroïsme des Palestiniens face à toutes les formes de persécution et de crimes contre l'humanité, "se veut un enrichissement pour l'importante production littéraire réalisée

dans ce domaine, tout en contribuant, grâce aux ventes de ce livre, aux opérations de solidarité dédiées au peuple palestinien". Parmi les poètes ayant pris part à ce livre, Nadia Belkacemi et Fateh Agrane. La majorité des poèmes sont accompagnés d'illustrations de l'artiste tunisien Faouzi Mouaouia, un fait ayant conféré une touche artistique de valeur à ce livre. A noter que la maison d'édition "Media Index" a déjà organisé plusieurs séances de vente dédiées de ce livre lors de nombre d'expositions. Le poète Fateh Agrane, un des participants à cette œuvre avec deux poèmes, le premier étant composé de vers inspirés des lettres du mot "Palestine", et le second intitulé "Les innocents" sur les enfants palestiniens victimes de bombardements quotidiens, a déclaré que ce livre exprimait la "position de solidarité des poètes et des hommes de lettre avec le peuple palestinien". Approchés par l'APS, de nombreux visiteurs du Salon ont salué cette initiative littéraire, estimant que la solidarité avec la cause palestinienne doit s'exprimer sous toutes les formes

possibles et par toutes les catégories de la société. A noter la participation au Salon national du livre de plus de 20 maisons d'édition, avec la présentation d'innombrables

titres et de publications dans différentes langues sur l'histoire, la littérature et les sciences, entre autres. Cet événement culturel sera clôturé samedi prochain.

CHLEF

Affluence au Salon national du livre "Hassiba Ben Bouali"

Une affluence considérable de visiteurs est enregistrée à la 4^e édition du Salon national du livre "Hassiba Ben Bouali" ouverte, mercredi, au Centre culturel islamique (CCI) de Chlef, a-t-on constaté. Cet événement culturel, marqué par la participation d'une vingtaine de maisons d'édition de différentes wilayas, a attiré de nombreux amoureux du livre de tous les âges alléchés par la diversité et la richesse des ouvrages exposés. "Ce Salon national attire annuellement un nombre de plus en plus croissant de visiteurs, et nous œuvrons à le satisfaire en exposant à chaque fois davantage d'ouvrages adaptés à tous les goûts et à tous les âges, dont les enfants, en vue de contribuer à l'animation de la scène culturelle locale", a indiqué, à l'APS, Ali Laïb, directeur des éditions "Les Presses du Chélif", organisatrice de la manifestation. Le comité d'organisation a lancé des invitations à plus de 80 écrivains pour l'animation de conférences sur la littérature et les langues, en plus de ventes dédiées de livres, a-t-il ajouté. Participant pour la 3^e fois à ce Salon, l'écrivain Slimane Cherifi de Mascara a souligné le "rôle et l'importance" de ce type d'événements culturels, dans le "soutien de l'écriture et la préservation de la

place du livre, parallèlement à l'instauration de ponts de communication et d'échange culturel entre les wilayas". De nombreux visiteurs approchés par l'APS ont loué les conditions d'organisation de cette manifestation, d'autant plus qu'elle a coïncidé avec la Journée internationale des travailleurs, fériée, et le week-end. Les ouvrages historiques, littéraires et religieux écrits dans différentes langues ont été fortement sollicités par une majorité des visiteurs de ce Salon, tandis que les étudiants ont jeté leur dévolu sur les livres scientifiques. Les stands des contes et histoires ont été pris d'assaut par les enfants. En solidarité avec le peuple palestinien, la maison d'édition "Media Index" a présenté le livre "Vive la Palestine", un recueil de poèmes en arabe et en français écrit par un groupe d'écrivains algériens. Le responsable de ce stand a relevé que les "revenus de la vente de ce livre seront offerts en guise de dons pour être exploités dans des actions humanitaires initiées par des acteurs de la société civile". Ce Salon se poursuivra jusqu'à samedi prochain avec l'organisation de rencontres et conférences intellectuelles animées par des hommes de lettres et enseignants, ont indiqué les organisateurs.

MOIS DU PATRIMOINE À ORAN Une exposition met en relief les expériences artistiques de miniature, d'art décoratif et de calligraphie arabe

Une exposition est organisée au Musée des arts modernes d'Oran (MAMO), où sont mises en relief les expériences relatives à la miniature, les arts décoratifs et la calligraphie arabe, réalisées par une pléiade d'artistes spécialisés dans ces formes d'expression artistique du patrimoine algérien. L'exposition, ouverte mardi au MAMO, comprend plus de 40 tableaux alliant la miniature, les arts décoratifs et la calligraphie arabe, déclinés sous des formes variées et renseignant sur la dextérité et le professionnalisme de leurs auteurs, a indiqué à l'APS le responsable chargé de la supervision de cette manifestation, Zakaria Tir. L'exposition, initiée dans le cadre de la célébration du mois du Patrimoine (18 avril-18 mai), est animée par 4 artistes, à savoir Hakima Salem M'hamed, Karouati Djamilia, Daoudi Mustapha d'Oran et Kechkech Moussa (Batna), aux côtés de 21 artistes anciens élèves issus de l'Ecole régionale des Beaux-arts d'Oran (ERBAO), a fait savoir M. Tir, qui est par ailleurs cadre au MAMO. La manifestation permet de faire connaître auprès du public la créativité des anciens élèves de l'ERBAO, qui constitue un fonds archivistique et artistique par excellence pour ces jeunes artistes, a indiqué la même source, qui a fait savoir que le MAMO projette de réserver ses salles aux élèves de cet établissement de formation pour y présenter leurs mémoires de fin d'études, devant un public connaisseur et amoureux des arts plastiques. Les tableaux qui sont exposés au MAMO mettent en exergue les subtilités de la miniature, des arts décoratifs et de la calligraphie arabe, considérés comme des composants du patrimoine artistique algérien pratiqué sous diverses formes et techniques, notamment l'aquarelle, celles utilisant l'or en guise de matériau artistique, ou encore celle recourant à la distillation de l'eau comme élément de conservation des œuvres picturales. Les tableaux proposés aux visiteurs font référence à ces formes d'expression artistique ornant la Kalaat Beni Hamad, dans la wilaya de M'sila et "El Mechouar" à Tlemcen, note-on.

Recette du jour



Couscous

Ingrédients (pour 4 à 6 personnes):

- 600g Couscous moyen
- 2C. à soupe d'huile d'olive
- Eau, sel
- 1kg Viande d'agneau
- 6Pilons de poulet(assaisonnés avec du sel, poivre, paprika, gingembre, persil ciselé)
- 6Merguez, 2Oignons, 4Tomates
- 4Carottes, 3Navets, 3Courgettes
- 2Branches de céleri sans le feuillage
- 2Poignets de pois chiches cuit
- 2C à s de concentré de tomates
- 1C à café de gingembre
- 1C à café de curcuma
- 1C à café de paprika
- 1C à soupe de ras el hanout
- Poivre, Huile d'olive
- 1Tube d'harrissa

Étapes de préparation
Faites revenir les morceaux d'agneau avec un filet d'huile d'olive dans la marmite du couscoussier.

Préchauffez le four à 180°C. Ajoutez les oignons mixés et laissez dorer pendant 10 minutes en retournant les morceaux de viande d'agneau. Ajoutez le curcuma, gingembre, paprika, ras el hanout, saler et poivrer. Puis mélangez bien. Ajoutez les tomates pelées, épépinées et mixées avec le concentré de tomates et le céleri coupé en tronçons. Faites cuire 40 à 50 minutes. Epluchez les carottes et les navets et ajoutez-les entiers dans la marmite. Laissez cuire pendant 20 minutes. Ajoutez les courgettes entières, l'oignon épluché et émincé. Pendant ce temps-là, assaisonnez les pilons de poulet avec du sel, poivre, gingembre, paprika et un peu d'huile d'olive. Disposez-les dans un plat à four et enfournez pendant 15 à 20 minutes. Faites cuire les merguez dans une poêle avec un peu d'huile ou au grill de votre four jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées.

Pendant ce temps, préparez les graines de couscous. La dernière étape de sa cuisson, se fera avec la vapeur dégagée du bouillon et des légumes du couscous préparés précédemment. Pour la préparation de la semoule, mettez le couscous dans une passoire et rincez-le très vite. Mettez-le dans un grand contenant pour pouvoir le travailler facilement. Ajoutez 2 cuillères à soupe d'huile et travaillez avec les mains en frottant la semoule. Continuez jusqu'à ce qu'il n'y est plus de grumeaux et laissez-le reposer à l'air ambiant pendant 10 minutes. Ajoutez de l'eau dans la partie basse du couscoussier et mettez la semoule dans la partie haute. Laissez cuire 20 minutes à partir de l'échappement de la vapeur. Remettez la semoule dans un grand récipient plat avec des rebords. Et travaillez le couscous avec une cuillère en bois. Rajoutez l'équivalent d'un verre d'eau avec le sel, tout en le

travaillant au fur à mesure, au début avec la cuillère en bois et dès que possible avec les mains. Laissez reposer un peu et remettez le couscous dans le couscoussier pour 20 minutes de cuisson supplémentaire à partir de l'échappement de la vapeur. Répétez cette étape et ajoutez encore une fois un verre d'eau. Continuez à travailler délicatement votre couscous. Laissez reposer la semoule et remettez-la dans le couscoussier pour 20 minutes de cuisson. Et finissez avec de l'huile d'olive. La quantité dépendra de vous et de votre goût. Ajoutez-en 5 à 6 cuillères à soupe et vous verrez par la suite pour en rajouter ou non. Travaillez le couscous pour bien faire adhérer le gras aux graines de couscous. Pour dresser le couscous dans un plat, déposez les grains de couscous et faites un puit. Ajoutez-y de la sauce et déposez les viandes et les légumes. Ajoutez un verre de sauce dans les pois chiches cuits préparés au préalable.

Gâteau du Jour

MKHABEZ AUX AMANDES

INGRÉDIENTS

- Pour le Gateau :
- 300 gr d'amandes moulues
 - 100 gr de sucre cristallisee
 - le zeste d'un citron
 - 1 gros oeuf
 - 1/2 c a c de sucre vanille

- Pour le Glacage :
- utilisee une petite tasse
 - 1/4 d'une tasse de lait
 - 1/4 d'une tasse de fleur d'oranger
 - 1/4 d'une tasse d'huile vegetale
 - colorant
 - 500 gr de sucre glace tamisee

- Pour la Decoration :
- Pate d'amande
 - un peu de sucre dlace pour le moule

- Dans un saladier , mettre les amandes moulues , le sucre , les zestes et la vanille .
- Ramasser la pate avec l'oeuf jusqu a l'obtention d'une pate homogene . Fariner legerement votre plan de travail , abaisser la pate sur une epaisseur d'1 cm , poser un film alimentair dessus et proceder au decoupage des



mkhabez avec un emporte piece . Le fait de se servir du film alimentaire nous aidera a obtenir un gateau net avec bord arrondi uniformement . Deposer les sur une plaque recouverte de papier cuisson , puis enfouner les 10 mins a 180 degres . Pendant ce temps , preparer votre glacage , mettre dans un saladier , l'huile , le lait , la fleur d'oranger , melanger le tout . Ajouter le sucre glace petit a petit en melanger a l'aide d une spatule de preference , puis ajoutez le colorant et melanger . Si votre glacage a des petites bulles d'air taper 2 ou 3 fois votre saladier sur votre plan de travail cela permettra aux bulles d'air de disparaitre, mettre un film alimentaire a meme le glacage pour eviter que sur le dessus se forme une couche de sucre . Une fois vos mkhabez cuit , laissez les refroidir . Tremper les 1 premier fois dans le glacage , laissez les sechez 30 mins puis tremper les une seconde



fois . Preparer vos decors . Pour ma part j ai utiliser un moule pate a sucre petites rose , j'ai mis un peu de sucre glace pour bien deoler ma rose par la suite puis la pate d'amande et je les ai sortis , voila mes petites roses sont pretes . Pour les feuilles je les ai simplement faite au couteau . Poser votre decor sur vos Mkhabez . Une fois sec mettre dans des caissettes

Conseil du jour

AIDER À LES RAVIVER :

- Espacez les shampoings,
- Appliquez une fois par semaine un masque répara-teur,
- Faites des bains d'huile pour nourrir vos cheveux en profondeur,
- Abandonnez le sèche-che- veux et le lisseur (laissez-les sécher à l'air libre),
- Coupez les pointes abimées,

Le saviez-vous ?

Soigner le mal de gorge



Si vous avez mal à la gorge, gargarisez-vous avec du citron vert et du sel rose de l'Himalaya pendant une minute, cela aidera à réduire le mucus et l'inflammation.

Bon à savoir !
LES BÉNÉFICES DE LA CAFÉINE
- Aide à la rétention d'eau sous les yeux
- Réduit l'apparence des ridules
- Active la circulation du sang
- Apaise les yeux fatigués
- Diminue le gonement

Astuce du jour:

De l'argile contre les piqûres d'insecte: à partir de poudre d'argile verte déjà transformée en pâte, ou réalisez-en une Ajoutez à votre mixture une à deux gouttes d'huile essentielle de lavande et appliquez ce mélange sur votre piqûre d'insecte. Laissez sécher et rincez doucement. Vous pouvez répéter cette opération dès que la démangeaison revient.

CITATION DU JOUR

«Si on veut obtenir quelque chose que l'on n'a jamais eu, il faut tenter quelque chose que l'on n'a jamais fait.»

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 4 MAI 2024 - PRIX : RAHA - PS.AR. NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350 000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Une épreuve réservée à des coursiers de même niveau

On aura ce samedi à l'hippodrome Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier une épreuve à caractère où l'on retrouvera un bon nombre de coursiers de même niveau technique et physique, même encore dans leur total gains. Douze coursiers se rangent sous les ordres du juge de départ, dans le prix Raha qui servira de support au pari tiercé, quarté et quinté. Un pari sur des chevaux équilibrés, il faut le reconnaître, en parcourant la liste des chevaux en présence dont nous sommes appelés à décortiquer les chances de douze coursiers pur sang arabe reste des plus complexes afin de trouver le cinq gagnant. Il faut se rendre à l'évidence que l'issue finale risque d'être des plus incertaines surtout que l'on enregistrera la présence des chevaux qui n'ont jamais couru ensemble durant cette saison hippique. Donc, nous aurons une arrivée des plus difficile à déchiffrer car nous sommes en présence de chevaux de qualité et de valeur sensiblement égale et un vrai équilibre des forces.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. CHAWEL.** Ce n'est pas un modèle de régularité, spécialement dans la distance du jour, possède à son actif de bons résultats dans les distances réduites.
- 2. VIBIORE.** Il intéressera les inconditionnels du très efficace jockey CH. Attallah, il peut faire la surprise.
- 3. MEKHAIAR EL MESK.** Confié à l'excellent jockey W. Bendjekidel, ce mâle bai qui relève d'une écurie redou-

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	POIDS	CDS	ENTRAÎNEURS
A. HAMIANE	1	CHAWEL	S. BENYETTOU	57	5	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL NASR	2	VIBIORE	CH. ATTALLAH	57	10	S. ROUANE
AH. FEGHOULI	3	MEKHAIAR EL MESK	W. BENDJEDDEL	57	4	A. MIMI
M. ABDELATIF	4	FAHED D'HEM	A. YAHIAOUI	56	8	PROPRIÉTAIRE
AI. LAMICI	5	TANDJA	O.CHEBBAH	55	11	O. CHEBBAH
F. METIDJI	6	BRIXSSAM	HO. EL FERTAS	55	6	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	7	HOULM EL HAYET	AL. TIAR	54	2	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	8	HADIL EL MESK	KH. NAIR	54	7	K. FEGHOULI
Z. MIMI	9	MANDARINA	AB. ATTALLAH	54	9	PROPRIÉTAIRE
F. MERIDJI	10	HAYLA D'HEM	AZ. ATHMANA	54	1	H. DJELLOULI
H. HADJ AMAR	11	GHADIR	AP:Y. CHELLAL	53,5	3	A. CHELLAL
A. HAMIANE	12	HALA	C. BOUSSAA	53	9	S. HAMIANE

table est entraîné par le doyen des entraîneurs El Hadj Mimi, mérite qu'on lui accorde un accessit.

4. FAHED D'HEM. Il serait imprudent de le négliger les chances de ce coursier accrocheur, car il a les moyens de se présenter sur le podium.

5. TANDJA. Cette femelle de 5 ans reste sur de bons résultats mais sur des parcours de vitesse.

6. BRIXSSAM. Ce coursier de 6 ans misera sur sa forme actuelle, car il reste sur un sans faute à la distance proposée dans cette condition.

7. HOULM EL HAYET. Ce mâle alezan est réglé comme une horloge, jouera les premiers rôles.

8. HADIL EL MESK. Cette femelle

vient de réaliser une belle opération à sa dernière sortie sur une distance de 1300 mètres.

9. MANDARINA. Elle change fréquemment de jockey, peut-être qu'elle fera partie de la longue liste.

10. HAYLA D'HEM. Absente depuis

octobre 2023 donc manque de compétition.

11 GHADIR. Attention, il est bien chouchouté par son entourage, confié à un entraîneur de métier, peut faire la différence.

12. HALA. À revoir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

6. BRIXSSAM - 4. FAHED D'HEM - 7. HOULM EL HAYET - 3. MEKHAIAR EL MESK - 2. VIBIORE

LES CHANCES

11. GHADIR - 5. TANDJA

MOTS CROISÉS N°77

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT

1 - Intoxication par le plomb - 2 - Aisée - 3 - Dévorés - Place un œil - 4 - Contrat - Fait partie des urticacées - 5 - Limes - Mélodie - 6 - Sédition - 7 - Vont avec les coutumes - Amoureuses - 8 - Milieu - En ville - Calcium - 9 - Formules - Envolée - 10 - Sages - Talent - 11 - Sodium - Égalité - 12 - Astate - Tribunal qui juge les crimes.

VERTICALEMENT

1 - Qui présentent des risques - 2 - Partie d'août - Fleuve français - Propagant - 3 - Belle fleur - Ville allemande - 4 - Cris des rapaces nocturnes - 5 - Chef éthiopien - Pièce aratoire - Léopard - 6 - Consonne double - Aurochs - Crible - 7 - Répétée plusieurs fois - Participe gai - 8 - Éprouvées - Petits poèmes médiévaux - 9 - Exercice militaire - Éloigné - 10 - Prince troyen - Qui fatiguent à l'extrême.

MOTS FLECHÉS N°77

Sacrifice	Radis sauvage	Couches	Indique le lieu	Conduite
Don	Lessive	Pronom	Gauloise	Décision
Mauvais films			Révolution	
Fermenté		Pressé	Petits filets	
		Dieu des Vents		
Besoin		Coule en France	Arrivé en criant	
Diapason			Réfléchi	Garage
	Esprit		Plateaux	
Clameurs	Boule-de-neige		Tour	
Objectif			Sur une échelle	
		Tire du néant		
Bernache		Cellule		
Grison		Cheville		Les vaches s'y régalaient
		Acide		
		Timbre		Pion
		Ouvrier		Habitudes
Certains en sont pleins	Cyclistes			
		Tassée		

MOTS MASQUÉS N°77

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Candidat à l'École polytechnique (6 lettres)

M	A	R	T	N	E	M	E	L	E	E	H	C	O	T	N	A	F
T	A	U	E	E	N	I	A	N	T	I	A	F	R	A	P	R	E
E	N	R	B	I	E	N	I	A	L	E	N	G	R	A	H	E	T
R	N	A	A	A	T	E	L	G	I	A	E	L	L	O	C	I	I
P	I	N	V	S	I	R	T	E	R	E	I	N	N	A	B	C	C
M	A	O	T	I	M	N	O	S	A	I	N	T	U	A	H	R	A
A	V	I	N	A	V	E	E	M	U	T	E	N	R	O	C	O	V
P	E	T	A	E	L	P	S	V	E	L	S	S	I	A	D	S	I
N	L	C	R	V	R	I	E	S	I	R	N	O	S	R	U	O	V
E	P	N	A	I	S	E	S	R	E	S	S	U	R	T	N	I	S
I	R	O	G	S	I	A	V	I	I	F	I	T	N	E	V	E	I
B	E	A	A	I	T	A	T	E	E	P	L	T	S	R	A	J	R
E	S	Q	M	O	F	I	E	R	N	R	L	I	E	E	E	N	G
G	I	U	N	E	E	L	L	A	B	U	E	E	C	G	N	A	E
A	A	A	T	N	A	R	R	A	M	U	N	I	R	A	N	L	T
S	I	I	E	I	T	U	N	I	M	E	N	R	U	N	I	E	R
O	N	G	N	I	C	N	A	D	N	O	I	T	C	I	R	F	A
D	T	O	R	E	L	S	I	T	E	M	N	A	C	R	A	C	T

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AIGLE - ASSIS - AUBAINE - AVRIL - BALLE - BANNIERE - BIEN - CARCAN - COLLE - CORNET - DAIS - DANCING - DOSAGE - ELAN - ELEMENT - EVENT - FANTOCHE - FIER - FLIC - FRICTION - GARANT - GRIS - HARGNE - HAUT - INNE - INTRUS - JARS - LAINE - LEROT - LEVAIN - LISIERE - MARASME - MARRANT - METIS - MINUTIE - MORTIER - NAGE - NAIN - NIAISE - OISIVE - ONCTION - OURSON - PAMPRE - PARFAIT - PERIPLE - QUAI - RAME - REVENU - SAIN - SORCIER - TARTE - TASSE - TIERS - UNIR - URNE - VISITE - VIVACITE - VIVANT.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS N°76

HORIZONTALEMENT :

1. Déblatérer - 2. Épée - Trime - 3. Canes - Et - 4. Ôte - Uns - Io - 5. Nettes - Ému - 6. F.M - Us - As - 7. Iéna - Émeus - 8. T.N.T - Alerta - 9. Ut - Di - Ri - 10. Port - Net - 11. Élan - Élevé - 12. Sensées - Es.

VERTICALEMENT :

1. Déconfitures - 2. Épatement - Lé - 3. Benêt - Nt - Pan - 4. Lee - Tua - Dons - 5. Sues - Air - 6. TT - N.S - El - Tee - 7. Ères - Amer - Ls - 8. Rit - sérine - 9. E.M - Im - Ut - Ève - 10. Repoussantes.

MOTS FLÉCHÉS N°76

HORIZONTALEMENT :

Morosité - Nasitorts - Lisse - Lest - Teigne - Er - Or - Gel - Ôté - Urne - Rus - Halo - Ci - Es - Larvé - Ute - Réelle - Étété - Ain - Osées - Ânée.

VERTICALEMENT :

Tonitruantes - Rase - RL - Été - Rossignol - EE - Siégée - Arts - Lit - N.L - Créé - Tôle - Rive - Gère - Oû - Élan - Tsé-tsé - Lie - Lustre - Scène.

MOTS MASQUÉS N°76

ALTRUISME

Décès de 8 personnes par asphyxie au monoxyde de carbone durant le mois d'avril

Huit (8) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone et 137 autres ont été victimes d'asphyxie durant le mois d'avril dernier à l'échelle nationale, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de Communication à la Direction générale de la Protection civile, Youcef Abdat, a précisé qu'"au cours du mois d'avril dernier, huit (8) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone à l'échelle nationale, et 137 autres ont été victimes d'asphyxie, et ont été secourues et transférées vers les hôpitaux". Il a ajouté que ses services "sont intervenus les 1er et 2 mai pour apporter les premiers secours à 12 personnes qui ont été victimes d'asphyxie en inhalant du monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et des chauffe-eau à l'intérieur de leurs habitations dans plusieurs wilayas du pays".

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues et saisie de plus de 6 kg de cannabis dans l'Est du pays

La brigade sécuritaire du service régional de lutte contre le trafic illicite de drogues de l'Est du pays dont le siège est à Annaba a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues et a saisi 6,4 kg de stupéfiants (cannabis), a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Annaba. L'opération a permis d'arrêter le suspect principal dans cette affaire, selon le communiqué qui a précisé que l'activité de cette bande criminelle s'étend sur plusieurs wilayas du pays. Au terme des procédures légales, le suspect a été présenté devant le procureur général près le tribunal de Tébessa pour "possession, stockage, transport et mise en vente d'une manière illicite de drogues (cannabis)", selon le communiqué.

Mustapha Berraf décoré de la médaille de l'Ordre national du Mali

Le président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), l'Algérien Mustapha Berraf, a été décoré de la médaille de "Commandeur de l'Ordre national du Mali", jeudi lors d'une cérémonie organisée à l'ambassade du Mali à Alger. La médaille a été remise à M. Berraf par l'ambassadeur du Mali en Algérie, Mahamane Amadou Maïga, en présence du secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Kheireddine Barbari et des membres du bureau exécutif du COA. "C'est un grand honneur de remettre la médaille de Commandeur de l'Ordre national du Mali, une distinction qui intervient au moment où Mustapha Berraf



est engagé dans une série de réformes et dans plusieurs chantiers destinés à donner un souffle nouveau au sport et à l'Olympisme africains", a déclaré l'ambassadeur du Mali, estimant que cette "distinction constitue un symbole

des liens d'amitié qui lient l'Algérie et le Mali, deux pays frères et voisins unis par l'histoire et la géographie". Il a, à cette occasion, tenu à remercier, au nom du gouvernement et du peuple maliens, l'Etat algérien, à sa tête le pré-

sident de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour les "grands efforts consentis envers la jeunesse algérienne et africaine".

De son côté, M. Berraf a exprimé toute sa gratitude au président de la Transition du Mali pour cette haute distinction, souhaitant que cette distinction contribuera au renforcement des liens entre les deux pays, que la "jeunesse africaine soit unie et tournée vers le progrès et la modernité et il y aura beaucoup de pas qui vont être franchis".

L'ordre national du Mali est un ordre honorifique qui récompense des mérites exceptionnels et une fidélité continue dans l'accomplissement de services au profit de la Nation.

Le prix mondial de la liberté de la presse de l'Unesco pour les journalistes Palestiniens de Ghaza

L'Unesco a attribué jeudi son Prix mondial de la liberté de la presse à l'ensemble des journalistes palestiniens couvrant Ghaza, décimés depuis plus de six mois par l'occupation sioniste qui les a particulièrement visés durant son agression contre l'enclave, qui a pris les contours d'un vrai génocide du peuple palestinien. "En ces temps d'obscurité et de désarroi, nous souhaitons adresser un message fort de solidarité et de reconnaissance aux journalistes palestiniens qui couvrent cette crise dans des circonstances dramatiques", a commenté Mauricio Weibel, président du Jury international de professionnels des médias. "L'humanité a une dette immense à leur égard, pour leur courage et leur engagement en faveur de la liberté d'expression", a-t-il poursuivi dans un communiqué. Selon le Comité de protection des journalistes (CPJ), une association basée à New York, au moins 97 journalistes et salariés de médias ont été tués depuis le début de l'agression sioniste contre les Palestiniens à Ghaza, dont 92 sont des Palestiniens. Seize autres ont été blessés. L'agression sioniste contre la bande de Ghaza a fait, depuis le 7 octobre dernier, 34.596 martyrs, selon le ministère palestinien de la Santé.

"Raid Discovery Algeria": 35 motards étrangers et un bon nombre d'Algériens attendus à la 3e édition

35 motards étrangers représentant neuf pays, en plus d'un bon nombre d'Algériens, sont attendus à la 3e édition du Rallye "Raid Discovery Algeria", prévu du 6 au 11 mai dans la belle région de l'Est algérien, avec comme objectif de sensibiliser les citoyens contre les accidents de la circulation et promouvoir le tourisme. Lors de cet événement, organisé sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), en partenariat avec la délégation nationale de la sécurité routière (DNSR), les participants vont parcourir 1100 km en sillonnant quatre wilayas du pays : Boumerdès, Béjaïa, Jijel, et Sétif, avant de rallier Alger. "35 motards représentants l'Inde, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, la Jordanie, la Palestine, la Libye, la Tunisie, le Portugal, et la France ont confirmé leur participation.

62 morts et 251 blessés sur les routes en une semaine

Soixante-deux (62) personnes ont trouvé la mort et 251 autres ont été blessées dans 150 accidents corporels enregistrés cette semaine par les services de la GN au niveau de leur territoire de compétence. Le Chef du bureau de communication au Centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, le commandant Samir Bouchehit, a précisé jeudi dans une déclaration à l'APS, que les accidents de la route ont connu "une hausse du nombre d'accidents (15), de morts (18) et



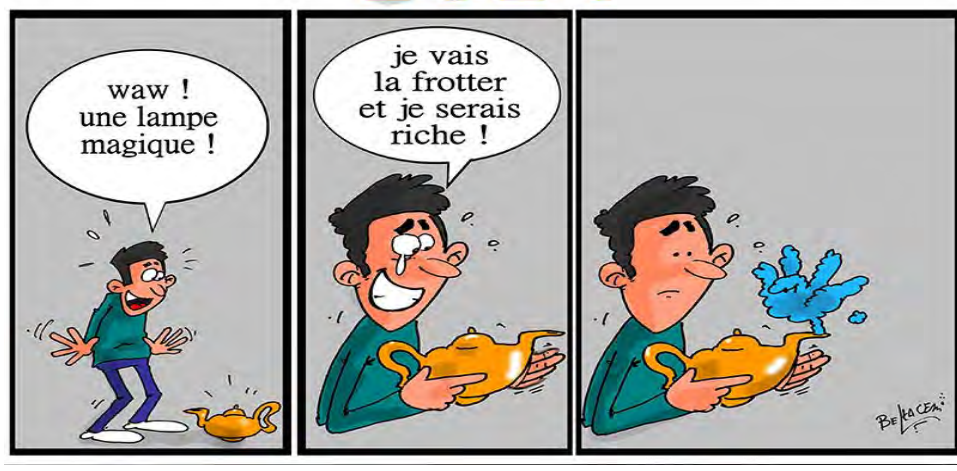
de blessés (54) par rapport à la semaine précédente". Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec "12 accidents, suivie de Blida avec (10) et de Ain Defla et Msila avec (9)". "Ces accidents ont été provoqués par l'impru-

dence des conducteurs (18 cas), le non-respect de la distance de sécurité (18 cas), le non-ralentissement au niveau des virages (15 accidents)" selon le même responsable. Dans ce cadre, une campagne dissuasive sera lancée à partir de jeudi jusqu'au 30 mai pour la lutte contre les contraventions commises par les conducteurs de véhicules de

transport collectif, particulièrement les conducteurs de bus de longues distances (plus de 600km). L'accent sera mis, dans ce cadre, sur "l'intensification du contrôle et des inspections sur cette catégorie de véhicules, en utilisant tous les moyens techniques comme les alcootests et les détecteurs de drogues pour lutter contre les contrevenants". Cette campagne intervient suite à l'enregistrement de plusieurs accidents causés par cette catégorie de véhicules durant cette période, à l'image de l'accident de Constantine qui a causé la mort de (02) personnes, et l'accident de Mostaganem ayant fait deux (02) morts et 16 blessés.

EXPRESS-HISTORIQUE

2024



A l'occasion de la journée Mondiale de la liberté de la presse, Ooredoo et l'ensemble de l'équipe de la direction des Affaires Corporatives présentent leurs meilleurs vœux de prospérité et de succès aux journalistes et aux professionnels des médias algériens.





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 15 km/h
Humidité : 44%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 11 km/h
Humidité : 60%

Samedi 25 choual 1445

Dohr : 12h45
Assar : 16h32
Maghreb : 19h43
Ïcha : 21h12

Dimanche
26 choual 1445
Sobh : 04h11
Chourouk : 05h50

MÉDECINE LÉGALE

L'engagement d'Abdelhak Saihi

S'exprimant à l'occasion d'une journée scientifique sur « l'histoire de la médecine légale en Algérie », le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a tenu à saluer « le rôle majeur de la médecine légale dans l'accompagnement de plusieurs secteurs, notamment la justice et la sécurité ». Indiquant que cette spécialité importante « nécessite d'être développée et soutenue par le ministère de la Santé », il a rappelé que l'Algérie comptait actuellement pas moins de « 422 médecins légistes ».



Ph : DR

Le ministre a, également, exprimé la volonté du ministère d'apporter « le soutien nécessaire » à tous les spécialistes dans ce domaine au niveau de tous les hôpitaux pour rapprocher cette spécialité de tous les tribunaux et autres services ». Il a en outre salué les efforts consentis par les responsables du service de médecine légale du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) (Mustapha Pacha), qui

dispose « de moyens matériels et humains dont nous pouvons être fiers », a-t-il dit.

LE PROFESSEUR BELHADJ APPELLE À LA FORMATION

De son côté, le président de l'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales (AADSML), Pr

Rachid Belhadj a affirmé que la fourniture des moyens nécessaires et l'intégration de technologies modernes pour développer cette spécialité à travers la numérisation, contribueront à préserver les intérêts des victimes. Dans le même sillage, il a souligné la nécessité de former les différents acteurs dans ce domaine, tels que « les avocats et les officiers de Police judiciaire », suggérant à ce propos « d'inclure à l'avenir la médecine légale dans la formation universitaire du corps d'avocats ». Pour sa part, le directeur général des affaires judiciaires au ministère de la Justice, Abderrezak Bensalem a indiqué qu'au cours des dernières années, « une couverture géographique quasi totale a été atteinte en termes de nombre de médecins légistes et de leur répartition géographique sur l'ensemble du territoire national ». Les services de médecine légale des laboratoires de Police scientifique de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales ont été dotés d'«équipements modernes qui leur permettent, a-t-il ajouté, d'améliorer leurs performances et d'apporter une contribution qualitative aux dossiers judiciaires », affirmant que l'expertise algérienne «a fait ses preuves» lors de sa participation qualitative aux enquêtes complexes à dimension internationale.

Ania Nch.

Un terroriste abattu et deux éléments de soutien arrêtés à Tin Zaouatine

Un terroriste a été abattu et deux éléments de soutien ont été arrêtés, jeudi, à Tin Zaouatine, au niveau du secteur opérationnel de Bordj-Badji Mokhtar, par un détachement de l'Armée nationale populaire qui a récupéré également un pistolet automatique et trois chargeurs de munitions, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a abattu, jeudi 2 mai 2024, à Tin Zaouatine au niveau du secteur opérationnel de Bordj-Badji Mokhtar en sixième Région militaire, le terroriste dénommé +D.Omar+, et a arrêté deux (02) éléments de soutien et récupéré un (01) pistolet automatique, trois (03) chargeurs de munitions et divers objets", précise la même source. "Cette opération, qui vient s'ajouter à l'ensemble de résultats concrétisés sur le terrain, réitère la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'ANP à assainir notre pays du fléau du terrorisme, et à asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national", conclut le communiqué.

R. S.

JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

Kheireddine Barbari désigné Chef de la délégation sportive algérienne

Le secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Kheireddine Barbari, a été désigné chef de la délégation sportive algérienne pour les Jeux olympiques Paris 2024, prévus du 26 juillet au 11 août en France, a indiqué hier l'instance sur ses réseaux sociaux. "Le Comité exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), réuni jeudi sous la présidence de M. Abderrahmane Hammad a désigné Kheireddine Barbari, pour conduire la délégation algérienne aux Jeux olympiques de Paris", a souligné le communiqué de l'ins-



tance olympique. Par ailleurs, le COA tiendra, aujourd'hui (10h00) à Alger, son assemblée générale ordinaire qui sera consacrée à l'adoption des différents rapports de l'exercice 2023, à savoir les bilans moral et financier, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes. Les membres statutaires auront également à étudier pour approbation

du plan d'action-2024 et le Budget prévisionnel pour la même année, ainsi que d'autres points inscrits à l'ordre du jour de l'AG, pour terminer avec les amendements des statuts et règlement intérieur du COA.

SOUS-RIRE



INAUGURATION ET BAPTISATION DE PROJETS

Laâgab préside la cérémonie à Alger

La célébration en Algérie de la Journée mondiale de la liberté de la presse a été marquée, hier, par plusieurs activités organisées par le ministère de la Communication à Alger. Le ministre du secteur, Mohamed Laâgab, accompagné du conseiller du président de la République chargé de la direction de la Communication, Kamel Sidi Said et du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, s'est rendu, dans une première étape, à la place de la liberté de la presse à Alger. Sur place, une gerbe de fleurs a été déposée en hommage aux journalistes assassinés par les hordes terroristes durant la décennie noire. Ensuite, le cap est mis vers la maison de presse Tahar Djaout où le ministre Laâgab a procédé à l'inauguration du nouveau siège de l'Organisation nationale des journalistes algériens. Troisième rendez-vous pris, le stade Nelson-Mandela où la salle de conférences de l'enceinte sportive de Baraki a été baptisée au nom du journaliste sportif, le défunt Mohamed Salah. Au niveau du stade 5 Juillet, le centre de presse porte désormais le nom de l'autre défunt journaliste - commentateur Abdelkader Hammani. Peu de temps après, la délégation officielle a procédé à la mise en service d'une nouvelle station de diffusion par satellites de la Télévision publique. A l'occasion de cette visite de terrain, Mohamed Laâgab a appelé les journalistes et les professionnels de la presse et des médias nationaux à serrer les rangs dans le but de faire front commun pour défendre les intérêts du pays. Il a aussi invité la corporation des médias à s'organiser dans une démarche qui constitue « une étape importante » pour concrétiser les objectifs et relever les défis actuels.

F. G.